

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS MUTUEL.

AVIS

Afin d'assurer un service plus régulier de notre journal aux abonnés de Québec, nous avons décidé d'en confier la distribution aux autorités postales. Nous avons à payer en conséquence $\frac{1}{2}$ cent par chaque copie délivrée en cette ville, soit annuellement 25 cts par chaque abonné. Pour cette raison, nous sommes forcés de demander aux membres des sociétés de bienfaisance de Québec **\$0.75** par an, au lieu de 50 cts.

L'ASSOCIATION

VI

C'est le temps.

Il y a temps pour tout. On ne fabrique pas une maison dans un instant. Il faut le temps d'extraire la pierre de la carrière, le temps pour l'amener sur place, pour la tailler. Il faut le temps pour préparer les briques, faire la chaux. Il faut du temps à l'arbre pour grandir, pour devenir madriers, poutres, planches que l'on transformera avec le temps en portes, fenêtres, planchers, etc.

Tout cela se retrouve dans l'homme. Non seulement il faut du temps à l'enfant pour venir en ce monde. Il est fort dangereux

contient en lui-même la divinité et l'humanité.

La T. S. Vierge jointe immédiatement à son fils, comme le cou l'est à la tête, sert de trait d'union entre Jésus et les autres hommes dont l'ensemble est représenté par le reste du corps humain. Maintenant les autres êtres de cet univers sont rattachés à nous par des relations particulières, et moyennant l'homme sont unies, à leur manière, surnaturellement à Dieu.

Mais tout cela, avons nous dit, se fait avec le temps, progressivement :

Suivant une parabole employée par Jésus-Christ, le royaume de Dieu est semblable à un grain de froment jeté en terre. Après avoir germé, il sort de terre donnant d'abord sa tige et ses feuilles. Vient la floraison, enfin le froment se forme dans l'épi. Tout végétal suit cette loi et passe par ces trois périodes qui ont chacune leur durée. Il y a d'abord le bois, puis la fleur, enfin le fruit.

Le fruit complètement formé et parfaitement mûr, on fait la moisson.

La race humaine a passé par ces trois phases : d'abord elle a vécu, comme on le dit communément, dans l'état de nature. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer comment il faut prendre ce terme, cela n'a pas d'importance pour le sujet que nous traitons.

Après ce premier état, on ne voit encore aucune trace d'organisation, arrive le second qui est connu sous le nom d'alliance, parce que Dieu fait alliance avec Abraham pour se former un peuple : l'éducation de l'homme se fait. Tout-à-l'heure nous avons la tige du froment ; voilà l'épi, la fleur.

Enfin le froment, le principe nutritif, le pain de vie

seins du Ciel, ouvrent l'œil pour connaître leur époque ; qu'ils agissent, s'unissent, s'entendent, s'associent pour diriger le courant de l'Association vers Jésus-Christ, notre chef. C'est le temps !

Socius.

Les abonnés qui doivent changer de domicile au premier de mai, sont priés de nous donner immédiatement leur nouvelle adresse.

Le mois de MARIE AUXILIATRICE ⁽¹⁾

1891

Nous lisons dans l'excellent *Bulletin Salésien*, publié à Turin, Italie :

Le jour de la Très-Sainte Trinité de l'année 1841, Don Bosco, célébrait, avec une ineffable dévotion, sa *Première Messe* dans l'église de Saint-François d'Assise, à Turin.

Le 8 décembre de la même année, fête de l'Immaculée Conception, Don Bosco, sur le point de monter au saint autel, faisait la rencontre dans la sacristie de Saint-François d'Assise, d'un pauvre jeune homme injustement maltraité. Don Bosco sèche ses larmes, le fait assister à sa messe, lui enseigne à faire le signe de la croix, finalement adopte pour fils Barthélemy Garelli qui devient ainsi le frère aîné des 300,000 enfants dont la Pieuse Société Salésienne a pris soin jusqu'à ce jour, dans l'Ancien et le Nouveau Monde.

que ce serait manquer à la reconnaissance due à Dieu pour tant de bienfaits reçus, que de laisser passer inaperçues ces dates anniversaires, car il a été écrit : *Sanctificabis annum quinquagesimum.. ipse est enim jubilaeus* (Levit. XXV, v. 10). Aussi, s'inspirant du plus pur esprit de Don Bosco, ils ont résolu que cette année serait, malgré notre deuil, une année de sainte allégresse ; ils ont décidé que notamment les anniversaires de la *Première Messe de Don Bosco* et de la *Naissance des Oratoires Salésiens* seraient célébrés dans toutes nos Maisons, mais spécialement dans l'Oratoire-Premier du Valdocco, avec toute la solennité que permettent nos faibles ressources.

Ah ! sans doute l'Oratoire, terre où se passe notre existence, privée de Don Bosco est pour nous tous devenue bien déserte, mais si nos cœurs, fidèles aux regrets savent dire à Dieu : " *Merci* ", mille et mille fois " *Merci* " pour tant de grâces reçues—Ah ! espérons-le, cette année, présentée par Marie Auxiliatrice, s'élèvera vers le Cœur de Jésus comme la fumée d'un parfum agréable composé de myrrhe et d'encens !. " *Quae ascendit per desertum, sicut virgula, uni ex aromatibus myrrae et thuris.* " (Cant. Cant, cap. III, v. 6).

Dans le prochain numéro du *Bulletin*, nous donnerons le Programme de la Neuvaîne préparatoire de la Fête de Notre-Dame Auxiliatrice, et nous indiquerons les grâces et bénédictions attachées à cette solennité.

Mais, dès aujourd'hui, nous tenons à avertir que la Fête de Notre-Dame Auxiliatrice, bien que tombant le jour de la Très Sainte Trinité, sera célébrée à l'Oratoire de Saint-François de Sales, le jour même, c'est-

C'est le temps.

Il y a temps pour tout. On ne fabrique pas une maison dans un instant. Il faut le temps d'extraire la pierre de la carrière, le temps pour l'amener sur place, pour la tailler. Il faut le temps pour préparer les briques, faire la chaux. Il faut du temps à l'arbre pour grandir, pour devenir madriers, poutres, planches que l'on transformera avec le temps en portes, fenêtres, planchers, etc.

Tout cela se retrouve dans l'homme. Non seulement il faut du temps à l'enfant pour venir en ce monde. Il est fort dangereux d'y venir avant le terme fixé par Dieu. Ce nouveau né ne deviendra jeune garçon ou jeune fille, n'entrera dans l'adolescence, n'atteindra l'âge viril, ne sera fait véritablement homme qu'avec le temps.

L'association exige donc, en ce monde, une période de préparation assez longue qui précède l'exécution de l'œuvre voulue.

Et toutefois, on peut dire aussi que l'association s'accomplit toujours. Elle commence en même temps que l'on recueille les éléments à réunir. La première pierre que l'on dépose dans les fondations creusées ou la joint au sol auquel sera attaché le monument; chacune des autres pierres ajoutées, chacun des morceaux de bois, de fer, etc., surajoutés continuent l'association qui ne sera terminée que quand on posera le dernier clou.

Donc la société humaine se forme depuis longtemps; elle a commencé avec le premier couple, elle se poursuit sans repos, subissant néanmoins des phases diverses.

Rappelons ici que l'humanité est créée pour être associée surnaturellement à Dieu; que cette association se réalise de la façon la plus parfaite possible dans la personne de N.-S. Jésus-Christ, Dieu-Homme; puis d'une façon, d'une manière également parfaite, quoiqu'inférieure dans la T. S. Vierge, puis dans chacun des hommes qui constituent le corps social voulu par Dieu; puis même d'une manière spéciale dans chacun des êtres qui forment le reste du monde.

Pour plus de clarté prenons une comparaison.

Jésus-Christ, chef ou tête de la création,

durée. Il y a d'abord le bois, puis la fleur, enfin le fruit.

Le fruit complètement formé et parfaitement mûr, on fait la moisson.

La race humaine a passé par ces trois phases: d'abord elle a vécu, comme on le dit communément, dans l'état de nature. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer comment il faut prendre ce terme, cela n'a pas d'importance pour le sujet que nous traitons.

Après ce premier état, on ne voit encore aucune trace d'organisation, arrive le second qui est connu sous le nom d'alliance, parce que Dieu fait alliance avec Abraham pour se former un peuple: l'éducation de l'homme se fait. Tout-à-l'heure nous avons la tige du froment; voilà l'épi, la fleur.

Enfin le froment, le principe nutritif, le pain de vie fait son entrée en ce monde. Jésus-Christ naît du peuple juif; la synagogue est sa mère, bien indigne, une vraie marâtre sans doute; mais peu importe pour le point qui nous occupe.

En résumé, la race humaine se développe dans une première période de temps, s'épanouit comme la fleur dans la deuxième période, et enfin dans la troisième se recueille, se rassemble et tend à l'unité, s'organise, s'associe.

La chose est des plus visibles de nos jours. On ne parle plus que de choses universelles, internationales; il est même question de supprimer les nationalités ou au moins de n'en plus tenir compte. Comme le disait le comte de Maistre il y a près d'un siècle, on ne peut le dissimuler, l'humanité est emportée vers une gigantesque unité.

Les éléments après avoir été recueillis dans la première période du monde, préparés dans la deuxième, s'associent dans la troisième. Cette association se fait de plus en plus rapidement. Nous marchons aujourd'hui beaucoup plus rapidement qu'autrefois. Comme on l'a dit: notre siècle est le siècle de la vapeur; le prochain sera celui de l'électricité. Comme une pierre qui tombe de haut acquiert, en vertu du mouvement acquis, une rapidité croissante, ainsi le travail d'association et d'organisation universelle et commune se développe et s'accroît chaque jour davantage.

Oui, nous sommes au temps de l'association sous toutes les formes. Le mal s'associe; il faut que le bien l'imite; ou plutôt le bien doit prendre l'initiative.

Que les chrétiens donc, les hommes de Dieu qui ont à cœur de concourir aux des-

Nous nous dans l'excellent *Bulletin Salésien*, publié à Turin, Italie:

Le jour de la Très-Sainte Trinité de l'année 1841, Don Bosco, célébrait, avec une ineffable dévotion, sa *Première Messe* dans l'église de Saint-François d'Assise, à Turin.

Le 8 décembre de la même année, fête de l'Immaculée Conception, Don Bosco, sur le point de monter au saint autel, faisait la rencontre dans la sacristie de Saint-François d'Assise, d'un pauvre jeune homme injustement maltraité. Don Bosco sèche ses larmes, le fait assister à sa messe, lui enseigne à faire le signe de la croix, finalement adopte pour fils Barthélemy Garelli qui devient ainsi le frère aîné des 300,000 enfants dont la Pieuse Société Salésienne a pris soin jusqu'à ce jour, dans l'Ancien et le Nouveau Monde.

L'année présente verra donc le *cinquantième anniversaire* de deux événements de première importance dans la vie de celui qui fut le Fondateur de notre Pieuse Société de Saint-François de Sales. Et, par une rencontre providentielle, le jour anniversaire de la Très-Sainte Trinité tombe cette année le 24 mai, Fête de Notre-Dame Auxiliatrice, la très-aimée Madone de Don Bosco. Cette coïncidence, on le sait, avait paru de bon augure à tous les amis de Don Bosco, et comme le gage assuré que notre bon Père célébrerait ici-bas ses noces d'or. Dieu sait ce que, s'inspirant de leur piété, enfants, Coopérateurs, Filles de Marie Auxiliatrice, Salésiens, lui préparaient, durant cette année jubilaire, d'ovations, de surprises, de fêtes!.....

Dieu s'est contenté de leurs désirs; ou plutôt il a voulu se mettre de la partie en ménageant à son serviteur infatigable un repos, une récompense que notre affection trop égoïste lui refusaient encore. Le 31 janvier 1888, Saint-François de Sales invitait son émule à fêter au Ciel, la solennité du 24 mai 1891 et à célébrer, à l'autel où trône l'Agneau ressuscité, les noces d'un Sacerdoce éternel.

Et nous, à travers nos larmes et au milieu de nos regrets, nous nous sommes souvenus, pour la répéter, de la parole que notre Père redisait en toute occasion: *Sit nomen Domini benedictum*.

Cependant nos bons Supérieurs ont pensé

(1) Nos Coopérateurs savent que, selon une coutume introduite par Don Bosco et conservée religieusement dans la Maison Salésienne de Turin, le mois de Marie Auxiliatrice s'ouvre au 23 avril et s'étend jusqu'au 24 mai, fête de Notre-Auxiliatrice, qui en devient naturellement le couronnement et la clôture.

"*Merci*" pour tant de grâces reçues—Ah! espérons-le, cette année, présentée par Marie Auxiliatrice, s'élèvera vers le Cœur de Jésus comme la fumée d'un parfum agréable composé de myrrhe et d'encens!.. "*Quae ascendit per desertum, sicut virgula, cum ex aromatibus myrrae et thuris.*" (Cant. Cant, cap. III, v. 6).

Dans le prochain numéro du *Bulletin*, nous donnerons le Programme de la Neuvaine préparatoire de la Fête de Notre-Dame Auxiliatrice, et nous indiquerons les grâces et bénédictions attachées à cette solennité.

Mais, dès aujourd'hui, nous tenons à avertir que la Fête de Notre-Dame Auxiliatrice, bien que tombant le jour de la Très-Sainte Trinité, sera célébrée à l'Oratoire de Saint-François de Sales, le jour même, c'est-à-dire le dimanche 24 mai. C'est en ce jour que sera également rappelé, par une Messe solennelle, l'anniversaire de la Première Messe de Don Bosco.

Dès aujourd'hui, nous avons la joie d'inviter nos chers Coopérateurs et Coopératrices à participer à nos fêtes de famille; ceux qui le pourront, en venant à Turin, où notre bien vénéré Don Rua leur réserve, à l'imitation de Don Bosco, l'accueil le plus cordial et aussi le plus modeste (1); ceux qui ne le pourront pas, en assistant aux solennités qui auront lieu dans les Œuvres salésiennes des régions où ils habitent.

Dès aujourd'hui surtout, nous tenons à convier tous les Salésiens d'esprit et de cœur à un redoublement de piété et de générosité pendant ce mois de Marie; afin qu'il soit pour notre Pieuse Société ce que cette époque est pour la nature, un *Renouveau*, de vie, de fleurs, de vertus et d'œuvres accomplies selon l'esprit de Don Bosco, c'est-à-dire consacrées toutes à la plus grande gloire de Marie Auxiliatrice.

Et s'il en est ainsi, ne devient-il pas évident que ce mois sera un mois de bénédictions temporelles et éternelles: *ascendit oratio, descendit miseratio*. Comment, en effet, Marie Auxiliatrice, qui ne sait rien refuser à l'humble prière du pécheur, pourrait-elle rester insensible alors que 300,000 enfants, dans nos Oratoires, multiplieront prières, confessions et communions; alors que nos Coopérateurs en nombre incalculable les Filles de Marie Auxiliatrice, les Salésiens redoubleront d'instances, de sup-

(1) Nous savons déjà que le nombre est grand de nos amis de France et de Belgique qui se promettent de venir et de prier à Valsalice sur la tombe de Don Bosco.

plication et de zèle ?

Aussi, partageant la confiance illimitée de notre regretté Don Bosco en Marie, Secours des Chrétiens, nous dirons : Oh ! vous qui pleurez sur des pauvres âmes gisant dans l'esclavage des passions, du monde et du démon, priez Marie Auxiliatrice et leurs chaînes seront brisées ; vous tous que tourmentent les infirmités, invoquez Marie Auxiliatrice et elle vous guérira ; vous qui craignez d'affirmer votre foi et d'agir publiquement selon votre conscience, priez, Marie Auxiliatrice vous donnera le courage ; vous qui désirez, sur votre vocation, un conseil, adressez-vous à Marie Auxiliatrice et elle vous le fera entendre ; vous tous qui, dans l'intimité de la famille, pleurez amèrement, vous qui gémissiez sur le sort des nations chrétiennes en péril, sur les peuples livrés à l'infidélité et à l'esclavage, sur l'Eglise et le Pape persécutés, nous tous donc prions et espérons en Marie, Secours des Chrétiens ! " *Reis veniam, medelam aegris, pusillis corde robur, afflictis consolationem, periclitantibus adjutorium Mariam.* " (San Bern, Sermon. 4 in Assump.)

DEUX RÉOLUTIONS

Pour préciser quelque peu nous nous permettrons de suggérer à nos chers Coopérateurs et Coopératrices deux Résolutions à pratiquer pendant ce mois, pour le bien de leurs âmes et la gloire de Notre-Dame Auxiliatrice.

La première serait la *Communione fréquente*.—" La dévotion à Marie Auxiliatrice et la communion fréquente, " tel a été le dernier souvenir ici-bas de Don Bosco à ses enfants. Ne séparons pas ce que ce bon Père unissait toujours. D'ailleurs aimer et vénérer Marie comme Jésus l'aime et la vénère, n'est-ce pas l'idéal de toute vraie dévotion à Marie ? Or, communier c'est précisément ne faire plus qu'un avec Jésus, c'est prendre, en tout et surtout vis-à-vis de sa Mère, ses sentiments ! Aussi, pendant ce mois, communions au moins le jour de la Fête ; communions chaque semaine, communions chaque jour !...

La deuxième résolution sera de faire une aumône, si petite soit-elle, à Notre-Dame Auxiliatrice et à Don Bosco en la personne de leurs pauvres orphelins.---*Dato et dabitur.* Souvenons-nous en. Quelle consolation pour notre vénéré Don Rua de pouvoir secourir les Maisons de France dont il supporte les charges avec une si noble sol-

s'en doutaient, pour ainsi dire, pas, mais tous comprenaient et sentaient, par leur propre expérience, combien la pratique de la vertu est plus douce qu'une vie impie et vicieuse. Et puis ils regardaient l'Oratoire comme leur propre maison, s'y plaisaient et chérissaient dans leurs supérieurs les meilleurs amis de leur âme.

Cet apostolat, ou si vous voulez l'appeler autrement, cette *chasse*, cette *pêche* aux âmes fut cependant pratiquée d'une manière singulière durant l'année 1861, pendant le mois consacré à la Vierge Marie.

Don Bosco ne savait qu'imaginer pour faire pénétrer tendre et profonde, dans nos âmes, la dévotion à cette bonne Mère du Ciel ; et il s'étudiait, par mille industries, à nous faire honorer et invoquer cette Reine toute-puissante.

Il nous plaît raconter ici quelques-unes des pratiques, publiques ou privées, qui avaient alors faveur parmi nous pendant ce mois si cher à tous les fidèles dévots de Marie.

Tous les soirs nous nous réunissions à l'église de St. François de Sales ; là nous chantions un cantique en l'honneur de la Sainte Vierge et nous écoutions la lecture du jour faite dans un opuscule que Don Bosco avait composé et fait imprimer dans ce but (1). La réunion se terminait par la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

(1) Cet opuscule est intitulé *Le Mois de Marie par Don Bosco, prêtre*. On le trouve dans toutes les Librairies Salésiennes.

Le matin, le tribunal de la pénitence était véritablement assiégé par les jeunes gens désireux de se réconcilier avec Dieu ; et la Table Sainte était fréquentée à ce point qu'on pouvait croire à une communion générale quotidienne.

Pendant les récréations, s'était à qui se rendrait à l'église, et il y avait foule autour de l'autel de la Madone ; un bon nombre d'entre nous sacrifiaient même une partie de leur récréation pour prier et lire quelque livre traitant des grandeurs de la Sainte Vierge.

Les jeunes clercs et les étudiants les plus avancés prenaient plaisir à recueillir les plus belles histoires et ils en racontaient, au moins une par jour, tantôt à un groupe tantôt à un autre ; heureux de faire connaître les grandeurs, les privilèges, les vertus et les miséricordieuses tendresses de la Mère de Dieu ; heureux d'augmenter le nombre de ses enfants et d'enflammer les cœurs de son virginal amour.

Entre le souper et la prière du soir, beaucoup, formant des groupes dans la cour et sous les portiques, rivalisaient de ferveur pour chanter des cantiques à la Sainte Vierge, laquelle, après Dieu, occupait pendant ce mois toutes les pensées, toutes les affections. Mais surtout c'était à qui, parmi les étu-

diants, qui compose " le doux nid " se réunissait sous le chêne, dit de Don Bosco (nous expliquerons pourquoi un jour) ; et c'est là au pied de l'autel de Marie adossé au chêne trois fois séculaire devant ce pieux auditoire et en face d'un splendide panorama dont la Méditerranée ferme l'horizon, que tour à tour, nos chers novices, interrompus par les roucoulements du rossignol, viennent faire, non sans émotion, leurs premières armes oratoires.

Et le Seigneur bénissait ces pieuses industries ; et ces moyens, qu'inspiraient une tendre charité et une foi ardente, étaient couronnés d'un plein succès. De fait, nul d'entre nous ne se souvient que la piété et la moralité aient jamais été plus florissantes parmi nous que dans ces premiers et heureux temps. Jamais les jeunes apprentis furent plus actifs et ardents au travail ; jamais les étudiants furent plus appliqués à leurs devoirs de classe ; jamais les professeurs et les assistants ne se virent plus largement et plus amoureusement récompensés de leurs fatigues.... "

Heureux temps, répétons-le ! Est-ce là, en effet, un tableau d'imagination ou une page d'histoire contemporaine ? S'agit-il des phalanges angéliques ou de jeunes gens pauvres, délaissés et susceptibles de devenir le fléau de la société ? Et pourtant ce sont les résultats très réels de l'éducation entendue et pratiquée selon les idées de Don Bosco. Quel autre système pourrait se vanter de rendre des jeunes gens meilleurs et plus heureux ?

Puissent ces quelques lignes encourager nos chers Coopérateurs à continuer à nos œuvres leur bienfaisant concours !

Puissent-elles mettre l'émulation parmi nos chers enfants lesquels, en imitant la piété de leurs frères aînés à l'égard de la Très-Sainte Vierge, mériteront de goûter eux aussi aux saintes allégresses des **Premiers Temps**.

(Bulletin Salésien.)

Les abonnés qui doivent changer de domicile au premier de mai, sont priés de nous donner immédiatement leur nouvelle adresse.

Etude sur la C. M. B. A.

20 SON ADMINISTRATION

LES BRANCHES ou succursales sont les

IV

Les officiers de l'association sont de deux catégories ; les officiers électifs et les officiers nommés.

Les officiers électifs du Conseil Suprême et des Grands Conseils sont un président, deux vice-présidents, un trésorier, un secrétaire, un commissaire-ordonnateur, une sentinelle, un bureau de cinq syndics, un comité des lois composé de trois membres et un comité des finances aussi composé de trois membres. Les Grands Conseils élisent en outre trois représentants au Conseil Suprême et trois substitués qui doivent agir au cas où ces représentants ne pourraient servir.

Les officiers, nommés sont les députés suprêmes, les grands députés et les députés d'arrondissement, choisis par le président suprême ou les grands présidents, suivant le cas.

Tous les officiers électifs restent en charge d'une session à l'autre, (deux ans) à l'exception des syndics qui sont élus pour deux termes (quatre ans). Le secrétaire ou archiviste de chaque conseil est chargé de toutes les écritures de l'administration et de la comptabilité. Il doit y consacrer tout son temps et il est le seul officier qui reçoive un salaire, à l'exception du trésorier du Conseil Suprême, qui est chargé de la finance de l'association et qui, lui aussi, reçoit une rémunération pour ses services.

Le Président et le bureau des syndics de chaque conseil forment le pouvoir exécutif entre les sessions et ces officiers sont revêtus des mêmes pouvoirs que leur conseil respectif en session à l'exception de celui de faire des lois, les amender ou les abroger, mais leurs décisions sont toujours sujettes au conseil dont ils dépendent.

Les officiers nommés restent en charge aussi longtemps que l'officier qui les a nommés, ou aussi longtemps que celui-ci ne révoque pas leur nomination. Ces officiers, qui sont les députés du Président Suprême ou des grands présidents, suivant le cas, sont chargés de faire observer les lois et règlements de l'association et de veiller à ce que le travail se fasse uniformément partout. A chacun il est assigné une division ou un district où il a juridiction. Ces officiers doivent à différentes époques faire une visite d'inspection aux conseils ou branches sous leur juridiction. Ils sont aussi chargés de l'organisation de nouvelles branches et de

leurs ames et la gloire de Notre-Dame Auxiliatrice.

La première serait la *Communione frequente*.—“La dévotion à Marie Auxiliatrice et la communion fréquente,” tel a été le dernier souvenir ici-bas de Don Bosco à ses enfants. Ne séparons pas ce que ce bon Père unissait toujours. D'ailleurs aimer et vénérer Marie comme Jésus l'aime et la vénère, n'est-ce pas l'idéal de toute vraie dévotion à Marie ? Or, communier c'est précisément ne faire plus qu'un avec Jésus, c'est prendre, en tout et surtout vis-à-vis de sa Mère, ses sentiments ! Aussi, pendant ce mois, communions au moins le jour de la Fête ; communions chaque semaine, communions chaque jour !...

La deuxième résolution sera de faire une aumône, si petite soit-elle, à Notre-Dame Auxiliatrice et à Don Bosco en la personne de leurs pauvres orphelins.—*Dato et dabitur*. Souvenons-nous en. Quelle consolation pour notre vénéré Don Rua de pouvoir secourir les Maisons de France dont il supporte-les charges avec une si paternelle sollicitude !

En terminant, nous engageons nos chers Coopérateurs et Coopératrices à lire avec attention l'article qui suit ; ils verront, à leur grande édification, les résultats vraiment incroyables que, grâce à leurs aumônes, l'éducation selon l'esprit de Don Bosco obtient dans nos pauvres Maisons. Ils pourront évaluer ainsi, d'un coup d'œil, les fruits de salut qu'ont produit 50 années d'un pareil apostolat !

LE MOIS DE MARIE

AUX PREMIERS TEMPS de l'Oratoire

Nous empruntons les lignes suivantes à l'Histoire de St. François de Sales, publiée dans le *Bulletin Salésien* (II partie, ch. XIV.)

...“Professeurs, assistants, supérieurs, tous à l'exemple et d'après les conseils de Don Bosco n'avaient qu'une pensée, un souci : chercher, susciter, saisir les occasions de conserver ou ramener, dans la grâce de Dieu, les jeunes gens de l'Oratoire et ainsi sauver leurs âmes.

Une maxime, reçue de tous et fidèlement mise en pratique, était de faire pénétrer Dieu dans le cœur des enfants non seulement par la porte de l'église, mais encore par celle de l'école et de l'atelier. Et chacun s'industriait de son mieux pour obtenir ce résultat ; mais cela avec tant de prudence et de modération que les jeunes gens ne

gens désireux de se réconcilier avec Dieu ; et la Table Sainte était fréquentée à ce point qu'on pouvait croire à une communion générale quotidienne.

Pendant les récréations, s'était à qui se rendrait à l'église, et il y avait foule autour de l'autel de la Madone ; un bon nombre d'entre nous sacrifiaient même une partie de leur récréation pour prier et lire quelque livre traitant des grandeurs de la Sainte Vierge.

Les jeunes clercs et les étudiants les plus avancés prenaient plaisir à recueillir les plus belles histoires et ils en racontaient, au moins une par jour, tantôt à un groupe tantôt à un autre ; heureux de faire connaître les grandeurs, les privilèges, les vertus et les miséricordieuses tendresses de la Mère de Dieu ; heureux d'augmenter le nombre de ses enfants et d'enflammer les cœurs de son virginal amour.

Entre le souper et la prière du soir, beaucoup, formant des groupes dans la cour et sous les portiques, rivalisaient de ferveur pour chanter des cantiques à la Sainte Vierge, laquelle, après Dieu, occupait pendant ce mois toutes les pensées, toutes les affections. Mais surtout c'était à qui, parmi les étudiants et les apprentis, aurait une meilleure conduite et parviendrait à la consolation et à l'honneur de déposer, à la fin du mois, aux pieds de l'Auguste Reine des Cieux, une couronne toute tressée de *dieci* très-bien.

Et comme si ces exercices de piété ne suffisaient pas à contenter la piété des jeunes gens envers leur Mère bien-aimée, chaque dortoir possédait son petit autel sur lequel trônait une belle image de la Vierge entourée de fleurs, avec lampe et bougies allumées. Quant à la dépense occasionnée par ces dévotions, c'étaient les jeunes gens qui en prenaient sur eux la charge : les apprentis en prélevant quelques sous sur le modeste salaire de la semaine, les écoliers en offrant argent ou certains petits objets dont ils obtenaient la permission de se détacher. Puis, le soir, après les prières communes, les jeunes gens, rendus à leur dortoir respectif, se réunissaient devant le petit autel et partagés en deux chœurs, ils récitaient 7 *Ave Maria* en l'honneur des 7 allégreses et des 7 douleurs de la Sainte Vierge. Alors chacun, regardant Marie comme sa tendre mère, et s'imaginant recevoir sa bénédiction, s'inclinait, la saluait et gagnait joyeux le lit pour y prendre son repos.

Aux jours de fête et à la clôture du mois, un clerc, prévenu à temps, adressait quelques paroles en l'honneur de Marie ; et c'est là, dans cette humble chambre, qu'ils affrontaient, pour la première fois, l'honorable et difficile mission de la prédication ; enchantés de placer les prémices de leur ministère sous les auspices de Celle que l'Eglise salue la Reine des Apôtres : *Regina Apostolorum* (2).

(2) Il n'est pas hors de propos de dire ici, que dans notre Maison de la Providence nos chers étudiants ecclésiastiques commencent leur futur apostolat d'une façon non moins modeste, quoique dans un cadre peut-être plus poétique encore. Chaque soir du mois de mai, la famille salésienne

à nos œuvres leur bienfaisant concours !

Puissent-elles mettre l'émulation parmi nos chers enfants lesquels, en imitant la piété de leurs frères aînés à l'égard de la Très-Sainte Vierge, mériteront de goûter eux aussi aux saintes allégresses des **Premiers Temps**.

(Bulletin Salésien.)

Les abonnés qui doivent changer de domicile au premier de mai, sont priés de nous donner immédiatement leur nouvelle adresse.

Etude sur la C. M. B. A.

20 SON ADMINISTRATION

LES BRANCHES ou succursales sont les divisions de l'Association, chargées des détails d'administration dans une certaine localité là où elles se trouvent situées, ayant juridiction immédiate sur les membres qui en font partie. Les branches collectent les argents de la caisse des bénéfices pour les remettre au Grand Conseil dont elles dépendent. Elles ont le droit de régler tout différend survenant entre les membres, sujet à appel au Grand Conseil.

Les branches doivent tenir leurs assemblées au moins deux fois par mois. Elles ont le droit de faire certains règlements pour l'administration de leurs affaires privées ; mais ces règlements ne doivent pas être en contravention avec les lois et règlements du Conseil Suprême, ni avec la constitution ou les principes de l'Association. Ils doivent de plus être soumis à l'approbation du comité des lois du Conseil Suprême et du président Suprême. Les branches perçoivent l'entrée des nouveaux membres et les contributions mensuelles. De ces argents elles paient au Grand Conseil une taxe d'entrée de cinquante cents pour chaque nouveau membre et une taxe annuelle dite *per capita*, de cinquante cents pour chaque membre en règle au 31 décembre de chaque année. La balance sert tout d'abord à couvrir les frais d'administration et s'il y a un surplus il peut être utilisé à toute œuvre pouvant servir à promouvoir les intérêts de l'Association.

Les branches élisent elles-même leurs représentants au Grand Conseil et son substitut, mais ces personnes doivent être des chancelliers.

manche de l'association et qui, lui aussi, reçoit une rémunération pour ses services.

Le Président et le bureau des syndics de chaque conseil forment le pouvoir exécutif entre les sessions et ces officiers sont revêtus des mêmes pouvoirs que leur conseil respectif en session à l'exception de celui de faire des lois, les amender ou les abroger, mais leurs décisions sont toujours sujettes au conseil dont ils dépendent.

Les officiers nommés restent en charge aussi longtemps que l'officier qui les a nommés, ou aussi longtemps que celui-ci ne révoque pas leur nomination. Ces officiers, qui sont les députés du Président Suprême ou des grands présidents, suivant le cas, sont chargés de faire observer les lois et règlements de l'association et de veiller à ce que le travail se fasse uniformément partout. A chacun il est assigné une division ou un district où il a juridiction. Ces officiers doivent à différentes époques faire une visite d'inspection aux conseils ou branches sous leur juridiction. Ils sont aussi chargés de l'organisation de nouvelles branches et de l'installation des officiers élus.

Les officiers élus des branches sont : un président, deux vice-présidents, un secrétaire-archiviste, un assistant-secrétaire archiviste, un trésorier un secrétaire-financier, un commissaire - ordonnateur, une sentinelle, qui restent en charge un an, et de cinq syndics qui restent en charge deux ans. Les officiers nommés sont : un comité des finances et d'audition, un comité des griefs et un comité des affaires, composés chacun de trois membres.

Il existe aussi un autre poste, dans le Conseil Suprême et les grands conseils comme dans les branches, c'est celui de chancelier. Sont chancelliers tous ceux qui ont complété un terme comme président.

V

L'administration des finances de l'association est entourée de toutes les précautions nécessaires pour mettre les fonds dans un état de parfaite sûreté. Les secrétaires, trésoriers et syndics du Conseil Suprême, des grands conseils et des branches sont tous tenus de donner des cautions appropriées à la responsabilité de leurs charges respectives. Les fonds doivent tous être déposés dans des maisons de banques incorporées, et les argents du fonds de réserve doivent être placés sur des sûretés de première classe.

VI

Ce court exposé du système administratif de la C. M. B. A., qui a fait le sujet de

ette deuxième partie de mon étude servira, je l'espère à faire voir comment la C. M. B. A. administre ses affaires avec justice et impartialité ; comment tout dans ses lois tend à unir ses membres, répandus par tout le continent, dans les liens les plus intimes ; comment dans toute son œuvre est apparue l'idée première qui a présidé à sa fondation ; la CHARITÉ CHRÉTIENNE.

JUSTIN.

C. M. B. A.



BRANCHE 59 C. M. B. A.

OTTAWA

A la dernière assemblée régulière de cette branche la résolution suivante fut unanimement adoptée :

Proposé par le chancelier Gravelle secondé par le secrétaire archiviste : — Que les membres de la branche 59 ont appris avec douleur la mort du frère L. J. Béland, membre fondateur et charpentier passé de la branche 29, et qu'ils désirent offrir l'expression de leur sympathie à la famille du regretté défunt, ainsi qu'à la branche 29.

Que copie de cette résolution soit transmise à la famille du défunt et à la branche 29.

Que cette résolution soit publiée dans l'organe officiel Canadien Français de la C. M. B. A., l'Association.

Par ordre,

SÉRAPHIN CHOQUETTE,

Sec. Arch.

Beh. 59.

SUCCURSALE No 68 HULL

A une assemblée régulière de la succursale No. 68, Hull, il a été proposé par G. G. V. Ardouin appuyé par Guillaume Barrette et emporté à l'unanimité :

de Québec. M. J.-E. Martineau a gagné ses épaulettes au service des œuvres de bienfaisance catholiques ; la *Société St-Vincent de Paul*, l'*Union St-Joseph* de St-Roch, la C. M. B. A. sont redevables de beaucoup à son désintéressement, à son esprit de sacrifice. L'on ne saurait appeler à meilleure adresse pour obtenir les renseignements et l'appui qu'il faut pour organiser de nouvelles succursales de la C. M. B. A.

Union St. Joseph d'Ottawa

Dimanche le 19 avril, Patronage de St. Joseph, cette Union célébrait sa fête patronale à la Basilique d'Ottawa. Près de sept cents membres se réunirent à la salle de l'Union pour de là, précédés du corps de musique Ste-Anne, se rendre à l'Eglise. La pluie incessante avait mis les chemins dans un état impassable, aussi la démonstration extérieure ne put-elle avoir tout l'éclat que la société aurait désiré lui donner.

A l'Eglise la cérémonie fut des plus solennelles. Mgr J. O. Routhier V. G. célébra la messe, assisté des Révds J. C. W. Deguire, D. D. comme diacre et Leclerc comme sous-diacre. Le chœur sous l'habile direction du Rév. M. A. Beausoleil rendit admirablement bien la messe du second ton avec solis par Messieurs Breton et D'Auray. A l'offertoire l'*Te ad Joseph* fut chanté à la perfection.

Le sermon de circonstance fut donné par le Rév. M. Sylvio P. Corbeil, docteur en droit canon et professeur de rhétorique au Collège Ste-Thérèse.

Le jeune et savant orateur sut traiter de main de maître une des grandes questions sociales du jour. Ses paroles furent de celles qui font du bien au cœur de l'ouvrier chrétien. Nous voudrions offrir en entier à nos lecteurs le sermon de l'éloquent prédicateur, malheureusement nous ne le pouvons. Nous devons nous contenter de donner un résumé des pensées développées par le révérend abbé :

SERMON

Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos. — (Mat. XI, 28).

me qui vit sans espérance d'une vie meilleure en Dieu.

Or, ils sont nombreux, ceux qui ne croient pas à cette vie future ou qui n'y ont qu'une foi ou languissante ou morte. En conséquence de cette ignorance ou de cette infidélité, ils sont nombreux ceux qui donnent sur la pauvreté un autre enseignement que celui de Jésus-Christ et de son Eglise. Il faut se garder de ces apôtres d'iniquité, de ces prophètes aux bonnes nouvelles. Par leurs perturbations sociales, ces soi-disant amis du peuple ne changeront pas les conditions du genre humain ; ils déplaceront quelques fortunes, mais finalement, le peuple gardera son indigence et ses haillons ; il tombera même dans une misère plus profonde, car la charité périt au milieu de ces luttes fratricides.

Les vrais amis du peuple, c'est l'Eglise, c'est le Clergé.

L'Eglise ! c'est elle qui brisa l'esclavage qui pesait sur les peuples ; c'est elle qui brava et brave encore les puissants du siècle pour sauvegarder la liberté des nations ; c'est elle qui plaide auprès des riches la cause du pauvre ; c'est elle qui fait surgir les congrégations de religieux et de religieuses qui se consacrent au soulagement des misères du peuple.

Le Clergé ! Le Clergé aime sincèrement le peuple par vocation : *Omnis namque pontifex ex hominibus assumptus pro hominibus constituitur*, etc ; il l'aime en vertu de son origine, le prêtre a été tiré d'entre les rangs du peuple ; son père et sa mère, ses frères et ses sœurs, enfin tous ses parents sont au milieu du peuple ; dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, dans la patrie et dans l'exil, le prêtre est avec le peuple ; il s'y attache, il s'y dévoue. Le patriotisme ardent dont son âme s'embrace lui inspire une vaste et noble ambition : faire de son peuple la première nation, par la culture de l'intelligence et par la noblesse du cœur.

Prière. — Les membres de l'Union St. Joseph, doivent aimer leur condition et même l'accepter avec reconnaissance ; ils doivent aimer le prêtre et s'y attacher avec une fidélité inviolable ; enfin, comme tous les bons chrétiens, ils doivent honorer Dieu par une confiance filiale et entière en sa Providence.

Ce grand Dieu qui nourrit les oiseaux du ciel avec tant d'indulgence ; qui revêt la

temporaire, M. Cyr ayant été réélu chef ranger par une forte et enthousiaste majorité. Encore il n'en tenait qu'à lui d'être rappelé par un choix unanime, s'il n'eût pas annoncé que certaines circonstances pourraient l'appeler, un jour ou l'autre, à quitter Québec. Les frères de la Cour Laval n'ont pas voulu anticiper le jour des adieux.

Les autres officiers sont : Vice chef ranger, M. Charles Vézina ; Secrétaire archiviste, le notaire Geo. P. Chateauvert ; Secrétaire financier, M. Edouard Picher ; Syndics, MM. Octave Roy, notaire, Ardouin et Thibault.

La Cour Laval a la mémoire du cœur. Elle a réélu à l'unanimité presque tous ses officiers. Elle a voté libéralement les gratifications demandées.

Comme représentant de la Cour à la session annuelle ou à la grande convention générale qui aura lieu au mois de juin prochain, elle a assurément choisi *the right man in the right place* en élisant à l'unanimité M. Charles Cyr. Il est très important d'abord que chaque Cour ait son propre représentant à cette session annuelle, à cause des très graves intérêts qui y sont débattus et qui concernent toutes les Cours, et en second lieu que ce représentant ait les qualités requises pour faire honneur à son mandat. La Cour Laval, qui compte dans son sein plusieurs hommes distingués, aurait pu nommer un aussi digne représentant, mais elle ne pouvait en désigner un meilleur. De son côté, M. Philippe Gingras a mérité d'être choisi unanimement comme remplaçant du représentant, pour le cas où celui-ci serait empêché d'assister à la session annuelle.

Ces élections ont été très belles par l'entente et l'harmonie qui leur ont donné un cachet tout spécial d'ordre et de régularité.

Le tout s'est terminé par une éloquente allocution de M. Charles Cyr, le chef ranger réélu, qui s'est appliqué à démontrer l'excellence d'une association qui, comme l'Ordre des Forestiers Catholiques, admet dans ses cadres toutes les races, toutes les nationalités, et n'exclut que ce que l'Eglise catholique elle-même rejette de son sein.

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

regretté défunt, ainsi qu'à la branche 29.

Que copie de cette résolution soit transmise à la famille du défunt et à la branche 29.

Que cette résolution soit publiée dans l'organe officiel Canadien Français de la C. M. B. A., l'Association.

Par ordre,

SÉRAPHIN CHOQUETTE,

Sec. Arch.

Beh. 59.

SUCCESSALE No 68 HULL

A une assemblée régulière de la succursale No. 68, Hull, il a été proposé par G. G. V. Ardouin appuyé par Guillaume Barrette et emporté à l'unanimité :

Que vu que la divine Providence a bien voulu, le 9 avril 1891, appeler notre frère Edouard E. Marlore membre de notre succursale :

Il est résolu que tout en nous soumettant à la volonté de Dieu les membres de cette succursale désirent offrir leur sympathie sincère à l'épouse et à la famille de notre frère, et que nous prions la divine Providence de bien vouloir donner les forces nécessaires à la famille éplorée pour supporter la perte douloureuse qu'elle vient de subir.

Et que copie de ces résolutions soit transmise à la famille de notre frère décédé ainsi qu'aux journaux officiels de notre association.

L. GENEST.

Sec. Arch.

Hull, 21 Avril 1891.

M. le chevalier J.-E. Martineau, l'actif et dévoué président de la succursale de la C. M. B. A., à St-Roch de Québec, nous prie de faire savoir à messieurs les Curés des environs de la ville et du district de Québec, qu'il sera prêt en toutes circonstances à se rendre à l'appel qu'on lui fera d'aller expliquer avec détails le but, le fonctionnement et les avantages de la C. M. B. A., ainsi que la manière d'organiser et d'instituer une succursale. C'est la meilleure réponse que nous puissions donner à toutes les demandes de renseignements qui nous arrivent de plusieurs endroits du district

et d'Arday. A l'offertoire l'Ine au Joseph fut chanté à la perfection.

Le sermon de circonstance fut donné par le Rév. M. Sylvio P. Corbeil, docteur en droit canon et professeur de rhétorique au Collège Ste-Thérèse.

Le jeune et savant orateur sut traiter de main de maître une des grandes questions sociales du jour. Ses paroles furent de celles qui font du bien au cœur de l'ouvrier chrétien. Nous voudrions offrir en entier à nos lecteurs le sermon de l'éloquent prédicateur, malheureusement nous ne le pouvons. Nous devons nous contenter de donner un résumé des pensées développées par le révérend abbé :

SERMON

Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos.—(Mat. XI, 28).

Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes accablés et je vous soulagerai.—XI, 28.

Au temps de sa vie mortelle, consacrée à l'œuvre de la Rédemption, Jésus se fit le consolateur des pauvres et des affligés ; aujourd'hui encore, par le ministère de ses prêtres et de ses pontifes, il apporte des forces et des consolations aux générations qui combattent les combats de la vie.

En ce jour de religieuse réjouissance, avec ses bénédictions et ses divines consolations, Jésus donnera une parole de salut. Les membres de l'Union St. Joseph devront recevoir dans leur intelligence et conserver dans leur cœur deux grandes vérités.

1o La condition humble et laborieuse de l'ouvrier et qui fut celle de leur St. Patron le glorieux Joseph, est considérée dans l'Eglise de Jésus-Christ comme une faveur insigne de Dieu, une part excellente, une béatitude enfin.

Elle est une béatitude parce qu'elle est une image très vraie, une imitation très ressemblante de la pauvreté de Jésus-Christ ; parce que la pauvreté chrétiennement acceptée est le chemin le plus sûr qui conduit à la sanctification des âmes. Le fidèle, s'il est pénétré de la doctrine évangélique, ne se scandalisera pas de la prospérité des méchants.

2o L'Eglise catholique et son Clergé sont les vrais amis du peuple.

La pauvreté, à cause des douleurs qui en font l'apanage, est intolérable pour l'hom-

son origine, le prêtre a été tiré d'entre les rangs du peuple ; son père et sa mère, ses frères et ses sœurs, enfin tous ses parents sont au milieu du peuple ; dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, dans la patrie et dans l'exil, le prêtre est avec le peuple ; il s'y attache, il s'y dévoue. Le patriotisme ardent dont son âme s'embrase lui inspire une vaste et noble ambition : faire de son peuple la première nation, par la culture de l'intelligence et par la noblesse du cœur.

Péroraison.—Les membres de l'Union St. Joseph, doivent aimer leur condition et même l'accepter avec reconnaissance ; ils doivent aimer le prêtre et s'y attacher avec une fidélité inviolable ; enfin, comme tous les bons chrétiens, ils doivent honorer Dieu par une confiance filiale et entière en sa Providence.

Ce grand Dieu qui nourrit les oiseaux du ciel avec tant d'indulgence ; qui revêt la fleur des champs, beauté fugitive, avec tant d'éclat et de gloire, enfin ce grand Dieu qui traite avec une indulgence inépuisable l'homme même qui l'outrage et le blasphème n'abandonnera pas, dans leurs besoins, les ouvriers chrétiens, amis privilégiés de Jésus-Christ.

Les abonnés qui doivent changer de domicile au premier de mai, sont priés de nous donner immédiatement leur nouvelle adresse.

Forestiers Catholiques

COUR LAVAL No 116

Avec l'habileté d'un expert en procédure et le savoir-faire d'un gentilhomme, M. Amédée Robitaille, avocat, a présidé, mercredi soir de cette semaine, la Cour Laval No. 116 de l'Ordre des Forestiers Catholiques.

M. Robitaille ferait un excellent chef ranger, et lorsque le temps sera venu, ce n'est pas l'estime de ses frères, ce sont encore moins les qualifications qui lui feront défaut. Mais ce qui lui a valu, ce soir là, l'honneur de la chaire présidentielle c'est le fait que M. Charles Cyr se retirait temporairement de charge à l'occasion des élections générales. Nous disons temporairement, car, en effet cette retraite n'est que

vait en désigner un meilleur. De son côté, M. Philippe Gingras a mérité d'être choisi unanimement comme remplaçant du représentant, pour le cas où celui-ci serait empêché d'assister à la session annuelle.

Ces élections ont été très belles par l'entente et l'harmonie qui leur ont donné un cachet tout spécial d'ordre et de régularité.

Le tout s'est terminé par une éloquente allocution de M. Charles Cyr, le chef ranger réélu, qui s'est appliqué à démontrer l'excellence d'une association qui, comme l'Ordre des Forestiers Catholiques, admet dans ses cadres toutes les races, toutes les nationalités, et n'exclut que ce que l'Eglise catholique elle-même rejette de son sein.

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant

12 juillet 1890

Membres de la C. M. B. A., Forestiers catholiques, associés des Unions St-Joseph, St-Thomas, St-Pierre, St-Antoine de Padoue, Artisans Canadiens-Français de la cité de Montréal, membres de la Société Saint-Vincent de Paul et des autres sociétés catholiques de bienfaisance, notez bien ceci : à l'avenir, pour vous tous, le prix d'abonnement ne sera plus que D'UN ÉCU (\$0.50) par an.

Veillez faire remise à M. P. Masson, directeur-proprétaire de l'ASSOCIATION, 59 rue St-Joseph, à St-Roch de Québec.

Le prix d'abonnement pour la France et pour tous les pays d'Europe est de SEPT FRANCS par an, payable par une traite sur une banque de Québec.

Cadeaux ! Cadeaux !
NOEL ET JOUR DE L'AN

Vous voulez faire de gentilles et durables

CIGARE C. M. B. A.

Ce cigare a fait les délices des délégués de la convention du Grand Conseil de la C. M. B. A., tenue à Montréal, en septembre dernier. Les membres de la succursale 29, d'Ottawa, ont su l'apprécier lorsque M. le chevalier Campeau, délégué suprême, leur en a présenté des spécimens.

Bien que manufacturé au Canada, ce cigare ne contient que du PUR TABAC DE LA HAVANE. De tous les cigares à 5 cts, le cigare C. M. B. A. est assurément le meilleur.

Membres de la C. M. B. A., ce cigare vous est présenté par l'un des vôtres, par un frère; veuillez donc lui faire un accueil FRATERNEL.

FRÈRES, veuillez bien choisir dans votre localité une maison de commerce recommandable qui se charge de la vente du cigare C. M. B. A., et faire connaître le nom de cette maison à la succursale No. 101, Trois-Rivières, ainsi qu'à moi-même.

EDOUARD MAILHOT

Membre de la succursale No. 101.

13 déc., 6 m.

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,
pour Québec et le District de
Québec, de la
Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890 1 an.

NOTRE IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS

59 RUE ST-JOSEPH 59

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes sortes d'ouvrages typographiques, tels que :

LIVRES,
PAMPHLETS,
FACTUMS,
BLANCS DE CHÈQUES,
BLANCS DE BILLETS,
LITRES FUNÉRAIRES,
CARTES D'AFFAIRES,
CIRCULAIRES,
TÊTE DE COMPTES
ETC., ETC., ETC.

Nos CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal *L'Association*.



C. M. B. A.



CATHOLIQUES, RALIEZ-VOUS!

Ralliez-vous à la C. M. B. A. qui a reçu des plus hautes autorités ecclésiastiques cette

APPROBATION OFFICIELLE

Nous soussignés, avons donné notre sanction officielle à l'Association catholique de secours mutuel, comme sous le nom de la C. M. B. A., dont nous approuvons les principes et le fonctionnement, et nous avons autorisé l'établissement de succursales dans nos archidiocèses et diocèses respectifs.

† E. A. CARD. TASCHEAUX, Archev. de Québec;
† C. E. FAHRE, Archevêque de Montréal;
† J. T. DEHAMER, Archevêque d'Ottawa;
† L. F. LAFLÈCHE, Evêque des Trois-Rivières;
† L. Z. MOREAU, Evêque de Saint-Hyacinthe;
† ANTOINE RACINE, Evêque de Sherbrooke;
† N. Z. LORRAIN, V. A. Ev. de Pembroke;
† L. N. BÉGIN, Evêque de Chicoutimi;
† EMMÈNE GRAVEL, Evêque de Nicolet;

L'UNION FAIT LA FORCE

CATHOLIQUES RALIEZ-VOUS

Ralliez-vous à vos frères de la

C. M. B. A.

Ce ralliement procure d'immenses avantages, et ne coûte que de légers déboursés, tels que :

Frais d'admission, y compris l'examen médical..... \$1 50
Contribution mensuelle, quelque soit l'âge..... 0 25
Contributions mortuaires varient suivant l'âge et sont
aux sociétaires, par chaque année, mais réparties en
plusieurs petits versements.

Pour 2,000 d'assurance.		Pour 1,000 d'assurance.	
De 18 à 25 ans,	environ \$16 00	environ \$ 8 00	
De 25 à 30 ans,	" 17 00	" 8 50	
De 30 à 35 ans,	" 18 00	" 9 40	
De 35 à 40 ans,	" 20 00	" 10 60	
De 40 à 45 ans,	" 23 00	" 12 00	
De 45 à 50 ans,	" 26 00	" 13 00	

L'on ne peut devenir membre de l'Association de secours mutuel avant l'âge de 18 ans ni après l'âge de 50 ans. Les primes n'augmentent pas avec l'âge de l'assuré; l'échelle de cotisations fixées sur l'âge d'un membre à l'époque où il est admis reste toujours la même. Les cotisations prélevées de chaque membre sont fixées d'après un plan basé sur les calculs les mieux établis quant à la durée probable de l'existence et sur les principes les plus connus de l'assurance sur la vie. Voici près de quatorze ans que l'Association de secours mutuels existe, et néanmoins sa moyenne de décès n'est pas encore de 8 par 1,000 membres.

AUX CHEFS DE FAMILLES

ET A CEUX

QUI NE SONT PAS MEMBRES

Voulez-vous tolérer l'ignorance, la pauvreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivrognerie et le crime? désirez-vous voir vos coreligionnaires occuper les situations les plus basses de la société? Dans ce cas ne vous agrégez pas à l'A. C. S. M. Mais si vous voulez le contraire, si vous aspirez à une

PHOTOGRAPHIES

AVANTAGES EXCEPTIONNELS

Offerts au public de la ville et de la campagne.

C'est avec un grand plaisir que nous annonçons à nos lecteurs et au public en général que M. Georges-Arthur GAUTHIER dit LAROCHE, Professeur, chez les Frères de la Doctrine Chrétienne à Saint-Roch, s'étant muni de bons instruments photographiques, s'occupera plus que jamais de photographie comme amateur, promettant de donner pleine et entière satisfaction à tout le monde. Il recevra avec plaisir toutes les commandes qu'on voudra bien lui donner d'ici au temps des vacances au

No 100 RUE DU PONT,

entre 11½ heures A. M. à 12½ heures P. M. et depuis 7½ heures P. M., M. GAUTHIER dit LAROCHE, pendant les mois de Juillet et d'Août, travaillera dans les campagnes avec bonnes conditions.

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal
Hon. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS . . . \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT . . . 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

Wm. M. MACPHERSON,

75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1890. 1a

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,

TION, 59 rue St-Joseph, à
St-Roch de Québec.

Le prix d'abonnement
pour la France et pour
tous les pays d'Europe est
de SEPT FRANCS par an,
payable par une traite sur
une banque de Québec.

Cadeaux ! Cadeaux ! NOEL ET JOUR DE L'AN

Voulez-vous faire de gentilles et durables
étrennes ? Allez visiter l'établissement du
soussigné. C'est là que pour les

Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

vous trouverez à votre choix, LAMPES de
toutes sortes, verreries de tous modèles, un
bel assortiment d'ARGENTERIES, SERVICES A
DINER à bon marché, SERVICES A THÉ EN
PORCELAINES, SERVICES A DESSERT, VERRES A
VIN ET CARAFFES, POTERIES D'ART, Mille
variétés d'OBJETS DE FANTAISIE, etc., etc.

Grande Réduction dans les Prix, d'ici au

1er janvier 1891. Gros et Détail.

LOUIS BRUNEAU
95 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH
QUÉBEC.

[Téléphone 390]

ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE
BASSE-VILLE, QUÉBEC.

5 juillet 1890—1a

FUMEZ le CIGARE
C. M. B. A.

BUREAUX ET ATELIERS 59 RUE ST-JOSEPH 59

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES
PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes
sortes d'ouvrages typographiques, tels
que :

LIVRES,
PAMPHLETS,
FACTUMS,
BLANCS DE CHÈQUES,
BLANCS DE BILLETS,
LÈTRES FONCTIONNAIRES,
CARTES D'AFFAIRES,
CIRCULAIRES,
TÊTE DE COMPTES
ETC., ETC., ETC.

Nos CARACTÈRES sont tout neufs.
Impression soignée et de belle appa-
rence. Examinez le journal *L'Association*.



Nous imprimons à des taux spécia-
lement réduits tous documents (Cons-
titutions, Règlements, etc.) publiés par
des sociétés de bienveillance et de secours
mutuel. Nous avons aussi un tarif très
modique pour TOUTES publications entre-
prises par les séminaires, collèges, cou-
vents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,
Imprimeur-Éditeur.

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à
la popularité parmi le public voyageur, a été
transporté de la rue Saint-Gabriel à la
place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau
occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois
sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place
Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nou-
vel établissement, s'est rendu aux exigences
de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté
de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé
sur le point le plus central de Montréal, à
proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de
justice, des débarcadères des vapeurs de la
compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R.
Les chambres sont spacieuses, meublées à
neuf, bien aérées et pourvues de toutes les
améliorations modernes pour le confort des
occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de
dire que le menu est toujours préparé avec
la variété et la recherche qui ont obtenu à
Joseph Riendeau la renommée d'un maître
d'hôtel de premier ordre. La cave de l'é-
tablissement est toujours pourvue de vins
et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lec-
teur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune
exagération dans cette annonce.

L'on ne peut devenir membre de l'Asso-
ciation de secours mutuel avant l'âge de 18
ans ni après l'âge de 50 ans. Les primes
n'augmentent pas avec l'âge de l'assuré ; Pé-
cunelle de cotisations fixées sur l'âge d'un
membre à l'époque où il est admis reste tou-
jours la même. Les cotisations prélevées
de chaque membre sont fixées d'après un
plan basé sur les calculs les mieux établis
quant à la durée probable de l'existence et
sur les principes les plus connus de l'assu-
rance sur la vie. Voici près de quatorze ans
que l'Association de secours mutuels existe, et
néanmoins sa moyenne de décès n'est pas
encore de 8 par 1,000 membres.

AUX CHEFS DE FAMILLES

ET A CEUX

QUI NE SONT PAS MEMBRES

Voulez-vous tolérer l'ignorance, la pau-
vreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivro-
gnerie et le crime ? désirez-vous voir vos co-
religionnaires occuper les situations les plus
basses de la société ? Dans ce cas ne vous
agrégez pas à l'A. C. S. M. Mais si vous
voulez le contraire, si vous aspirez à une
vie tranquille et heureuse, si vous avez souci
de l'avenir de votre famille, ne tardez pas
à demander votre admission dans cette asso-
ciation par excellence : tandis que vous êtes
en bonne santé, c'est le meilleur temps pour
cela. A l'heure de votre mort ce sera pour
vous une grande consolation de savoir que
vous avez mis à l'abri de la misère cette
épouse chérie que vous aviez promis à Dieu
de protéger et ces chers petits enfants que
la Providence vous a donnés pour embellir
votre existence. L'Association Catholique
de Secours Mutuel vous offre tous les avan-
tages possibles : hâtez-vous d'en profiter
avant d'arriver à l'âge où vous ne pourriez
plus en faire partie. Vous êtes en excellente
santé aujourd'hui, mais demain ne vous
appartient pas. Ne voit-on pas assez souvent
des hommes partir de leur demeure le matin
en pleine jouissance de la vie, et y être ra-
menés morts avant la fin de la journée ?
Lisez les journaux et réfléchissez sérieuse-
ment au grand nombre de morts subites
qui arrivent tous les jours, presque toutes
les heures, même parmi vos parents et amis.
Vous assurez votre maison, votre ménage,
etc., afin de les remplacer s'ils deviennent la
proie de l'incendie. Ne devez-vous pas en-
core plus assurer votre vie afin de pouvoir
au moins laisser à votre famille les moyens
de vivre, qui sans cela lui feraient peut-être
défaut quand vous ne serez plus.

Pesez bien toutes ces considérations, lec-
teurs. Travaillez avec vos amis et vos voi-
sins à de nouvelles successales, ou bien ne
tardez pas à vous faire admettre dans celles
qui sont à votre portée. Vous, épouses et
mères de famille qui êtes les plus intéressées,
induisez vos époux et vos enfants à faire
partie de cette association qui est stricte-
ment catholique et dans laquelle il n'est
pas nécessaire d'avoir un mot de passe pour
entrer comme dans toutes les sociétés secrètes
dont elle a pour mission de combattre
les effets pernicious.

Don. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS . . . \$40,500,000
AU CANADA SEULEMENT . . . 900,000

Cette compagnie prend des risques
dans toutes les parties de la ville et
des campagnes. Des Polices pour
trois ans sont émises au taux de
deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,
75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1890. 1a

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui
émet des polices absolument **sans condi-
tions**. Elle paie les réclamations prompte-
ment **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une
Compagnie qui émet une police remplie de
conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police atten-
tivement avant de l'accepter et de payer la
prime, car dans quelques cas **déception
est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette
Compagnie vous émanera une police dans
laquelle **il n'y aura aucune restric-
tion vexatoire** en cas de SUICIDE,
EMBUITE, GUERRE, BUEL, FELONIE,
VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCU-
PATION ET TRANSPORT DE POLICE,
comme il s'en trouve dans les polices des
autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et
Placements depuis trois ans un intérêt
d'une moyenne de **sept pour cent (7%)**
étant le **taux le plus élevé** acquis par
les Compagnies d'Assurance sur la Vie
faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant

12 juillet 1890

LA LOTERIE DE LA PROVINCE DE QUEBEC AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATURE

TIRAGE BI-MENSUELS EN 1891.

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos clients qu'après le tirage du **13 MAI PROCHAIN**, deux Tirages auront lieu **chaque mois**, à commencer le **3 JUIN**, savoir :

3 et 17 Juin	7 et 21 Octobre
1 " 15 Juillet	4 " 18 Novembre
5 " 19 Août	2 " 16 Décembre
2 " 16 Septembre	

Le Gérant,

S. E. LEFEBVRE.

Montréal, 16 avril 1891.

Bureaux : 81 Rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

VICTOR MARTER, AGENT

139, Rue d'Aiguillon, Québec.

DON BOSCO

: 000 :

DON BOSCO, mort le 31 janvier 1888, c'est-à-dire il y a trois ans seulement, a été l'une des plus grandes merveilles de notre temps. Notre-Dame Auxiliatrice, dont il fut toute sa vie le dévot serviteur, en fit l'instrument tout spécial de son maternel amour pour les hommes, surtout pour les plus pauvres et les plus déshérités, et Celle qui nous adopta pour ses enfants au pied de la Croix de son Divin Fils mourant pour nous, se montra toujours attentive aux prières de Don Bosco et accomplit d'innombrables prodiges de miséricorde en faveur des âmes que son distingué serviteur lui recommandait. Grand nombre de ces prodiges, encore tout récents, sont racontés dans la vie de

DON BOSCO

LA NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93
Y compris le dépôt au gouvernement, de . . . 1,064,681.45
Montant d'assurances en force au Canada 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,
Agent général,
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

PRIME DE L' " ASSOCIATION "

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de DÉCOUPER le *Présent avis*, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le préviendra qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'*Association*, cet établissement peut demander à M. *Joseph Vinot*, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser *gratuitement*, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus.

POIGNARDS

ET FRANCO-MAÇONNERIE BOURGEOISE.

(De La Franc-Maçonnerie D-masquée, Grenoble.)

Certaines idées flottent dans l'esprit de plusieurs personnes qui s'occupent de la Franc-Maçonnerie. Ces idées, nous croyons utile de les préciser. Il y a longtemps qu'on parle d'exécutions maçonniques. Un ennemi devient trop dangereux ; un frère a prévariqué ; il a livré les secrets de l'Ordre ; il a trahi. Une réunion maçonnique aurait lieu ; un des membres de la Loge serait désigné pour faire disparaître l'ennemi gênant ou le coupable. Il devra s'exécuter sous peine d'être exécuté lui-même.

Tout cela est-ce de l'histoire ou de la légende ? Voici Léo Taxil, voici Andrieux qui n'ont ménagé, ni l'un ni l'autre, la Veuve dont ils avaient été les enfants. Aucun mal ne leur est arrivé ; ils vont, ils viennent, ils circulent. C'est tout au plus si Andrieux a échoué aux élections. C'était le cas ou jamais de les supprimer et de leur appliquer la mort sans phrase. La Franc-Maçonnerie leur a envoyé ses malédictions dont ils n'ont cure, et voilà tout. Pourquoi cela ?

Eh ! bonnes gens, vous savez bien que les mœurs se sont adoucies. Vous en parlez, d'ailleurs, bien à votre aise. Songez-vous que si Taxil ou Andrieux disparaissaient d'une manière tragique et mystérieuse, les soupçons ne s'égèreraient pas un seul instant. Ces deux messieurs sont donc assassinés. Toute la presse s'empare du fait ; l'opinion publique s'exalte. La Franc-Maçonnerie excite déjà la méfiance de bien des gens ; elle jouit, dans beaucoup de milieux, de la plus belle des impopularités. Toutes les vieilles histoires d'exécutions maçonniques seraient rééditées. Il ne serait question dans tous les journaux que de William Morgan, de Saint-Blamont et du général Quesnel, du comte Rossi et de Garcia Moreno. Il pourrait se produire dans l'opinion un tel mouvement d'indignation que le Gouvernement, malgré qu'il en eût, se vît entraîné à prendre des mesures de rigueur contre l'institution maçonnique, à fermer et à dissoudre les loges et à répudier toute connivence avec elles. Or, les enfants d'Hiram sont la prudence même. Vous vivrez donc, Léo Taxil, Andrieux.

DOIN BOSCO

— : 000 : —

DON BOSCO, mort le 31 janvier 1888, c'est-à-dire il y a trois ans seulement, a été une des plus grandes merveilles de notre temps. Notre-Dame Auxiliatrice, dont il fut toute sa vie le dévot serviteur, en fit l'instrument tout spécial de son maternel amour pour les hommes, surtout pour les plus pauvres et les plus déshérités, et Celle qui nous adopta pour ses enfants au pied de la Croix de son Divin Fils mourant pour nous, se montra toujours attentive aux prières de Don Bosco et accomplit d'innombrables prodiges de miséricorde en faveur des âmes que son distingué serviteur lui recommandait. Grand nombre de ces prodiges, encore tout récents, sont racontés dans la vie de

DON BOSCO


par le Docteur D'Espiney, ouvrage approuvé par les Salésiens dont le vénéré Jean Bosco fut le fondateur et le père. Les récits que ce livre renferme sont donc parfaitement authentiques, et méritent une confiance absolue. On y lit conversions extraordinaires, guérisons inespérées, secours providentiels multipliés sous toute les formes, multiplication des pains et des hosties; on y voit un moribond sortir subitement du lit qu'il gardait depuis trois ans pour aller à la banque et en rapporter à Don Bosco une somme considérable qui était requise pour payer les ouvriers construisant l'église de Notre-Dame Auxiliatrice à Turin. Et puis, en outre, les récits de vocations révélées et de mille autres merveilles de grâces sont semés à profusion, avec mention de l'année, du lieu et des personnes! Et tout cela est arrivé de nos jours! Non, la Vierge, mère de Dieu, n'est pas moins puissante ni moins bonne aujourd'hui, qu'au jour des noces de Cana, où, à sa voix, le divin Jésus transformait l'eau en vin exquis.

LA VIE DE DON BOSCO,

par le Docteur D'Espiney, a déjà été publiée à des milliers et des milliers d'exemplaires, mais cet ouvrage prend un regain d'actualité toute nouvelle; maintenant qu'il s'agit déjà de la cause de béatification de Don Bosco, mort seulement depuis un peu plus de trois ans. Aussi une **édition nouvelle**, revue minutieusement et **AUGMENTÉE de plusieurs traits intéressants**, est actuellement sous presse, et L'IMPATIENCE avec laquelle elle est attendue fait penser qu'elle sera presque aussi vite épuisée que parue. Nous engageons donc nos lecteurs, qui la désirent, à adresser **DÈS MAINTENANT, et sans tarder**, leurs demandes.

Nous nous chargerons d'adresser immédiatement à l'Oratoire Salésien de Turin, la commande de toute personne qui nous fera parvenir par **MANDAT POSTAL** la somme de

\$ 0.90 pour Une Copie
4.80 " Six Copies
9.00 " Douze Copies

 Cette édition se vend au profit des ORPHELINS de Don Bosco.

P. MASSON,

Éditeur-Propriétaire de L'ASSOCIATION.

59 Rue St-Joseph, St-Roch, QUÉBEC.

tion publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser *gratuitement*, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,
Liqueurs,
Cigares,
Etc., Etc., Etc.,
Tous de premier choix

PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & CIE,

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept.—1 a.

CIGARES ET BOISSONS DE PREMIER CHOIX REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —


CHENAL DE MOINE

64, place Jacques-Cartier,

Montréal.

Félix LATRAVERSE

Propriétaire.

 A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a

Toute la presse s'empare du fait; l'opinion publique s'exalte. La Franc-Maçonnerie excite déjà la méfiance de bien des gens; elle jouit, dans beaucoup de milieux, de la plus belle des impopularités. Toutes les vieilles histoires d'exécutions maçonniques seraient rééditées. Il ne serait question dans tous les journaux que de William Morgan, de Saint-Blamont et du général Quesnel, du comte Rossi et de Garcia Moreno. Il pourrait se produire dans l'opinion un tel mouvement d'indignation que le Gouvernement, malgré qu'il en eût, se vît entraîné à prendre des mesures de rigueur contre l'institution maçonnique, à fermer et à dissoudre les loges et à répudier toute connivence avec elles. Or, les enfants d'Hiram sont la prudence même. Vous vivrez donc, L^o Taxil, Andrieux!

Le poignard est l'arme des temps héroïques de la Franc-Maçonnerie. Depuis, la Maçonnerie française surtout, s'est trop embourgeoisée pour manier volontiers cette arme. Nous ne faisons, d'ailleurs, nulle difficulté d'avouer que son usage, même dans les temps les plus difficiles, n'était pas quotidien. Nous ne sommes pas de ceux qui, dans tout assassinat dans toute disparition inexpiquée, voient la main de la Franc-Maçonnerie. Si nous croyons fermement, et sur preuves, que les carbonari italiens ont assassiné le comte Rossi, et les francs-maçons de l'Equateur, Garcia Moreno, nous avouons volontiers, jusqu'à preuve du contraire, qu'ils ne sont pour rien dans le meurtre de Gouffé. Il ne nous a jamais été prouvé qu'Eyraud fût franc-maçon; et sa trop fameuse compagne n'appartenait à aucune loge androgyne, bien qu'elle eût tout ce qu'il faut pour faire une parfaite sœur maçonne.

Les J. Prudhomme qui composent les loges françaises seraient un peu bien étonnés si, sous leur chevet, ils trouvaient l'ordre d'aller poignarder tel ou tel faux frère. Leur bonnet de coton s'agitte aussi terriblement que le casque de Ménélas, et je ne sais trop ce qu'ils diraient à leurs épouses. Ils veulent bien détruire la religion, ruiner les bonnes mœurs, faire tout le mal moral possible, tuer les âmes. Mais tuer les corps! C'est dangereux. On pourrait attraper quelque bon horion, et cela fait mal, comme dit M. Jourdain.

Comme il est plus commode et moins compromettant d'étrangler la France, de vilipender le clergé, répétons-le, de tuer la foi et les mœurs d'un grand pays! Tout cela peut se faire en pantoufles. La Franc-Maçonnerie héroïque tuait les gens, le nihilis-

me, qui lui succède, les tue et les tuera malheureusement encore. La Maçonnerie française bourgeoise arrête les programmes incendiaires, sape les fondements de toute société, de toute famille, de toute propriété.

Jouer du poignard, cela suppose, du moins, un certain courage de spadassin. Cela caresse les instincts romanesques et aventureux de la nature humaine. L'assassinat par le poignard est un crime qui fait du bruit. L'assassinat moral d'un peuple est un crime social, public, permanent, où il n'y a ni cris, ni sang versé : c'est un crime silencieux.

Eh bien, ce crime, la Maçonnerie bourgeoise le commet tous les jours. Oui, le poignard traditionnel et classique paraît délaissé jusqu'à nouvel ordre : il tombe en désuétude.

Ce n'en est plus la mode ; il sent son vieux temps. Il est vieux jeu.

Mais ce qui n'est pas vieux jeu, ce qui ne le sera jamais, c'est la conspiration en permanence contre la religion. Ce sont les mots d'ordre, envoyés par les grands maîtres de la Maçonnerie, les Lemmi, les Thulié, par lesquels toutes les forces, toutes les énergies mauvaises sont enrégimentées, sont syndiquées contre le bien, contre la religion. L'empoisonnement moral a détrôné *l'aqua Tofana*.

Ah ! si J. Prudhomme, franc-maçon, ferait triste figure, en recevant l'ordre d'aller tout à l'heure, au saut du lit poignarder un faux frère, il est une besogne qui lui sourit d'avant : se ! Qu'il reçoive l'ordre de lâcher, de calomnier, de persécuter la religion dans la mesure de ses moyens ! Il part, il court, il vole. S'il s'agit de ces basses œuvres, comme le crochetage d'un convent, la confiscation du bien des pauvres, on peut frapper à sa porte ; il est prêt à se dévouer, au nom de la Liberté, de l'Égalité, de la Fraternité, de vice, comme on sait, bien chère aux francs-maçons.

Mais à quoi bon verser du sang inutile !

La Maçonnerie bourgeoise a désormais fait son choix. La vue du sang lui répugne. Ce qu'il lui faut, c'est la mort à petit de tous ses ennemis. Plutôt que de tuer ses adversaires, elle préfère les anéantir. Elle a étudié l'histoire des tyrans, et y a trouvé l'art de l'étouffement, les tyrans lui ont fourni le type de la mort lente entre deux perfides textes de la loi comme entre deux matelas.

depuis la grande Révolution jusqu'à la Commune de 1871. N'approfondissons pas trop, comme dit notre bon La Fontaine. Il est entendu que la Franc-Maçonnerie de nos jours porte son action sur le terrain des idées. Sa haine du bien ne veut généralement pas du sang ; c'est une haine à froid, la haine de Voltaire. En vaut-elle davantage, si elle ne recule devant aucun crime. L'assassin excepté ?

Voyez ce prêtre dont l'influence est immense. Le bien qu'il fait est incalculable. La Franc-Maçonnerie ne peut rien, est désarmée pour le mal, dans le rayon lumineux qu'il occupe. Que fera-t-elle ? Essayera-t-elle de le faire disparaître, de le supprimer ? Non. Elle essaiera de le supprimer, de le tuer moralement. Elle ourdira contre lui toute une trame savante de calomnies. Si elle réussit, elle se débarrassera du gêneur beaucoup plus efficacement que par le poignard ou le poison.

Nous essayons de nous tenir en garde contre toute exagération et de ne donner comme certain en fait d'assassinats maçonniques, que ce qui est historiquement démontré, et nous sommes heureux de répondre aux interrogations de plusieurs de nos lecteurs : Oui, la Franc-Maçonnerie française paraît entrer de plus en plus dans la phase vulgaire et bourgeoise où le poignard est mis de côté. Oui, nous aimons à nous persuader que les légendes maçonniques qui excitent à venger la mort d'Hiram, que les rites qui consistent à percer d'un couteau le flanc rasé d'un mouton ou le mannequin coiffé d'une tiare, demeureront, de plus en plus, lettre close pour la majorité des francs-maçons. Fria Diavolo ne peut avoir aucun rapport avec J. Prudhomme ou M. Jourdain. Tout cela détonnera de plus en plus, il faut l'espérer, avec l'adoucissement de mœurs et le vrai progrès.

Mais ce qui n'est pas démodé, ce qui est éternel, c'est la guerre à la religion, cachée sous ses symboles. Cela est plus actuel, plus vivant que jamais. Cette guerre contre la religion ne se déguise plus sous le mystère hypocrite d'un temple à édifier au grand Architecte de l'Univers, ou de la mort d'Hiram ou du Grand Maître des Templiers, à venger. Les membres intelligents des loges ont horreur de ces vains symboles. Ils ont rejeté tous les voiles, marchent droit au but et ont le courage de dire : "La Religion, Jésus-Christ, Dieu, voilà l'ennemi !"

un luxe de détails incroyable, l'art pratique de démoraliser le peuple, de dégoûter le père de famille de son foyer, de sa religion, de le *soutirer* à sa femme, à ses enfants.

Au lieu de dire à ses fidèles maçons : M. F., revenons à la tradition des vieux carbonari et des anciens fondeurs, aiguisons nos poignards et allons les essayer sur la poitrine de ceux que notre F. Garibaldi appelait la vermine sacerdotale, le juif Lemmi a changé de langage : M. F., tâchez de détruire toute religion. Déconsidérez le clergé par tous les moyens possibles ; traînez-le dans la boue. Ne laissez passer aucune occasion de le calomnier et de lui nuire.

Eh bien ! qu'on nous permette de regretter quelque peu le vieux poignard classique. Il avait, au moins, le mérite d'être pittoresque. Le carbonari, embusqué au coin d'une rue avec une escopette ou un doignard, désigné pour l'exécution d'un ennemi ou d'un faux frère, l'emporte, à notre humble avis, sur le prosaïque maçon, embusqué au coin d'un texte de loi, pour pervertir la femme et l'enfant, détrousser la société chrétienne, ravir à la famille sa vieille foi et sa religion traditionnelle.

J. DES APERTS.

AVIS

Afin d'assurer un service plus régulier de notre journal aux abonnés de Québec, nous avons décidé d'en confier la distribution aux autorités postales. Nous avons à payer en conséquence $\frac{1}{2}$ cent par chaque copie délivrée en cette ville, soit annuellement 25 cts par chaque abonné. Pour cette raison, nous sommes forcés de demander aux membres des sociétés de bienfaisance de Québec \$0.75 par an, au lieu de 50 cts.

PRIME DE L' "ASSOCIATION"

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de découper le *Présent avis*, et de le remettre à un établissement

PHOTOGRAPHIES

AVANTAGES EXCEPTIONNELS

Offerts au public de la ville et de la campagne.

C'est avec un grand plaisir que nous annonçons à nos lecteurs et au public en général que M. Georges-Arthur GAUTHIER dit LAROUCHE, Professeur, chez les Frères de la Doctrine Chrétienne à Saint-Roch, s'étant muni de bons instruments photographiques, s'occupera plus que jamais de photographie comme amateur, promettant de donner pleine et entière satisfaction à tout le monde. Il recevra avec plaisir toutes les commandes qu'on voudra bien lui donner d'ici au temps des vacances au

No 100 RUE DU PONT,

entre 11 $\frac{1}{2}$ heures A. M. à 12 $\frac{1}{2}$ heures P. M. et depuis 7 $\frac{1}{2}$ heures P. M., M. GAUTHIER dit LAROUCHE, pendant les mois de Juillet et d'Août, travaillera dans les campagnes avec bonnes conditions.

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,
Liqueurs,
Cigares,
Etc., Etc., Etc.,
Tous de premier choix

PLACE DES PLUS CENTRALES

de calomnier, de persécuter la religion dans la mesure de ses moyens ! Il part, il court, il vole. S'il s'agit de ces basses œuvres, comme le crochetage d'un couvent, la confiscation du bien des pauvres, on peut frapper à sa porte ; il est prêt à se dévouer, au nom de la Liberté, de l'Égalité, de la Fraternité, de vaise, comme on sait, bien chère aux francs-maçons.

Mais à quoi bon verser du sang inutile !

La Maçonnerie bourgeoise a désormais fait son choix. La vue du sang lui répugne. Ce qu'il lui faut, c'est la mort à petit de tous ses ennemis. Plutôt que de tuer ses adversaires, elle préfère les anémier. Elle a étudié l'histoire des tyrans, et y a trouvé l'art de l'étouffement, les tyrans lui ont fourni le type de la mort lente entre deux perfides textes de la loi comme entre deux matelas.

Le sang versé ne sert à rien ou à moins que rien. La Franc-Maçonnerie de l'Équateur a fait vraiment un beau coup en assassinant Garcia Moreno. Non, l'assassinat est un procédé par trop primitif. Dans notre siècle positif, on ne doit faire que ce qui est utile. L'assassinat est un luxe inutile.

Quand Thermidor eut éclaté, la Révolution se lassa de verser le sang. La guillotine s'arrêta : mais la persécution ne cessa pas pour cela. Les prêtres furent encore déportés, moururent sur les pontons. On appela cela la guillotine sèche. L'histoire superficielle prétend que la persécution s'arrêta après Thermidor. C'est une erreur. Elle devint plus savante ; elle profita des écoles et des fautes qu'avaient faites ses premiers organisateurs.

Il en est de même de la Franc-Maçonnerie ; elle en est à sa période de guillotine sèche. Qu'on ne s'y fie pourtant pas trop, et que les futurs Garcia Moreno et Rossi veuillent bien prendre quelques précautions ! Si le poignard irait mal aux Prudhommes des loges, si le revolver lui-même tremblerait trop dans leurs mains, qu'on n'oublie pas qu'à notre époque moderne, Mazzini a trouvé son Orsini, et, qu'à défaut de l'acqua Tofana, la dynamite n'a pas dit son dernier mot.

Convenons pourtant, si l'on veut, que la Maçonnerie française paraît moins disposée à verser le sang, moins sanguinaire que jadis. N'examinons pas de trop près quelle part de responsabilité lui revient dans nos convulsions et nos massacres politiques,

d'une tiare, demeureront, de plus en plus, lettre close pour la majorité des francs-maçons. Fria Diavolo ne peut avoir aucun rapport avec J. Prudhomme ou M. Jourdain. Tout cela détonnera de plus en plus, il faut l'espérer, avec l'adoucissement de mœurs et le vrai progrès.

Mais ce qui n'est pas démodé, ce qui est éternel, c'est la guerre à la religion, cachée sous ses symboles. Cela est plus actuel, plus vivant que jamais. Cette guerre contre la religion ne se déguise plus sous le mystère hypocrite d'un temple à édifier au grand Architecte de l'Univers, ou de la mort d'Hiram ou du Grand Maître des Templiers, à venger. Les membres intelligents des loges ont honte de ces vains symboles. Ils ont rejeté tous les voiles, marchent droit au but et ont le courage de dire : "La Religion, Jésus-Christ, Dieu, voilà l'ennemi !"

Les symboles, c'était bon pour le temps où la science était encore dans les langues, où la vraie lumière ne paraissait qu'aux initiés, où la Gnose se transmettait de mains en mains comme l'antique flambeau, où la Maçonnerie devait ménager les gouvernements.

Maintenant, la Gnose est connue ; les secrets ont transpiré ! A quoi bon les cacher ? Les gouvernements sont pour nous : nous sommes libres.

Nous voulons la destruction de toute religion, du catholicisme en particulier. Il y a un moyen plus infailible que le poignard pour y arriver. Par le poignard, nous pouvons détruire un ou plusieurs catholiques ; mais le catholicisme nous échappe. Nous n'en aurons raison que par les idées. Em-parons-nous de l'éducation de la jeunesse ; écrasons l'œuf ; détruisons le germe catholique, partout où nous le rencontrerons. Chassons le prêtre de partout. Empêchons le clergé de se recruter par l'application draconienne de la loi militaire. Nous aurons fait ainsi œuvre véritablement maçonnique.

Poignardons l'homme à la tiare en rendant difficile, sinon impossible, l'exercice de son pouvoir spirituel, en le faisant passer partout pour un faux monnayeur, etc.

Ainsi procédaient ces grands conspirateurs, les Mazzini, les Palmerston, les Cavour. Ainsi procédait, hier encore, le trop fameux Crispi. Ainsi procède le juif Lemmi dans les fameuses instructions qu'il adresse à ses affidés. Ces instructions sont des cours complets de démoralisation du peuple. Disciple de Nubius et des Piccolo Tigre, Lemmi enseigne à ses adeptes, avec

d'en confier la distribution aux autorités postales. Nous avons à payer en conséquence $\frac{1}{2}$ cent par chaque copie délivrée en cette ville, soit annuellement 25 cts par chaque abonné. Pour cette raison, nous sommes forcés de demander aux membres des sociétés de bienfaisance de Québec \$0.75 par an, au lieu de 50 cts.

PRIME DE L' " ASSOCIATION "

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de DÉCOURPER le *Présent avis*, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le prévendra qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'*Association*, cet établissement peut demander à M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser *gratuitement*, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

LA NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93
Y compris le dépôt au gouvernement, de . . . 1,064,681.45
Montant d'assurances en force au Canada 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,

Agent général,
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

 FUMEZ le CIGARE
C. M. B. A.

JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a été précédemment sa marque à Ottawa, où il tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeur de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,
Liqueurs,
Cigares,
Etc., Etc., Etc.,
Tous de premier choix

PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & CIE,

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.
6 sept.—1 a.

CIGARES ET BOISSONS DE PREMIER CHOIX REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL


— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DE MOINE

61, place Jacques-Cartier, Félix LATRAVERSE
Montréal. Propriétaire.

 A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a

ASSURANCE ROYALE CANADIENNE
FEU ET MARINE
THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE
BASSE-VILLE, QUEBEC

5 juillet 1890—1a

ESSAYEZ LE CIGARE

C. M. B. A.

C. M. B. A.



Succursale 101, C. M. B. A.
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Les assemblées ont lieu, le premier et le troisième vendredi de chaque mois, dans la salle St-Joseph, à l'Hôtel-de-Ville, à 8 heures du soir.

Les officiers sont :

Avisseur spirituel :—Révd Messire F.-X. Cloutier.

Président :—Charles-Dupont Hébert.

1er Vice-Président :—J. A. Lantier.

2e Vice-Président :—Philippe E. Paneton.

Secrétaire-Archiviste :—John O. Désilets.

Asst. - Sec. - Archiviste :—L. Ernest Trottier.

Secrétaire-Financier :—Napoléon Dagneau.

Trésorier :—G. Oscar Bailey.

Commissaire-O. donateur :—George Leprohon.

Sentinelle :—Louis Dussault.

Chancelier *pro tempore* :—Eusèbe Morrissette.

Syndics :—Eusèbe Morrissette, J. A. Sauvageau, A. D. Bondy, Adélar M. Gauthier et Téléphore Lymburner.

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,

MONTREAL

Situation des plus centrales.

FUMEZ LE CIGARE

C. M. B. A.

Notre imprimerie est maintenant installée au complet au poste occupé autrefois par M.M. Ménard & Turcotte, No 59 rue St-Joseph, vis-à-vis le bureau de poste de St-Roch de Québec.

L'on peut y faire exécuter tout genre quelconque d'impressions : livres, brochures, circulaires, factums, en-têtes de comptes, cartes d'affaires et de visites, blancs de pièces pour avocats et pour notaires, memorandums, etc., etc., etc.

Directeur-propriétaire :—M. Philippe Masson, No. 59 rue St-Joseph, à St-Roch de Québec.

NEW-YORK
LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,285.98



TIRAGE BI-MENSUELS EN 1891.

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos clients qu'après le tirage du **13 MAI PROCHAIN**, deux Tirages auront lieu chaque mois, à commencer le **3 JUIN**, savoir :

3 et 17 Juin

1 " 15 Juillet

5 " 19 Août

2 " 16 Septembre

7 et 21 Octobre

4 " 18 Novembre

2 " 16 Décembre

Le Gérant,

S. E. LEFEBVRE.

Montréal, 16 avril 1891.

Bureaux : 81 Rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

VICTOR MARIER, AGENT

139, Rue d'Aiguillon, Québec.

DON BOSCO

: 000 :

DON BOSCO, mort le 31 janvier 1888, c'est-à-dire il y a trois ans seulement, a été l'une des plus grandes merveilles de notre temps. Notre-Dame Auxiliatrice, dont il fut toute sa vie le dévot serviteur, en fit l'instrument tout spécial de son maternel amour pour les hommes, surtout pour les plus pauvres et les plus déshérités, et Celle qui nous adopta pour ses enfants au pied de la Croix de son Divin Fils mourant pour nous, se montra toujours attentive aux prières de Don Bosco et accomplit d'innombrables prodiges de miséricorde en faveur des âmes que son distingué serviteur lui recommandait. Grand nombre de ces prodiges, encore tout récents, sont racontés dans la vie de

DON BOSCO

par le Docteur D'Espiney, ouvrage approuvé par les Salésiens dont le vénéré Jean Bosco fut le fondateur et le père. Les récits que ce livre renferme sont donc parfaitement authentiques, et méritent une confiance absolue. On y lit conversions extraordinaires, guérisons inespérées, secours providentiels multipliés sous toute les formes, multiplication

gneau.
 Trésorier :— G. Oscar Bailey.
 Commissaire (O) donateur :— George
 Leprohon.
 Sentinelle :— Louis Dussault.
 Chancelier *pro tempore* :— Eusèbe
 Morrissette.
 Syndics :— Eusèbe Morrissette, J. A.
 Sauvageau, A. D. Bondy, Adélar M.
 Gauthier et Téléphore Lymburner.

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,
MONTREAL

Situation des plus centrales.
 Chambres spacieuses, meublées à
 neuf. Menus variés et excellents.
 Primeurs de toutes les saisons.
 Vins, Liqueurs et Cigares
 de premier choix.

Telephone—Bell 1503. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

Le prix d'abonnement
 à ce journal est de \$1.00
 par an pour tout le monde,
 excepté pour les membres
 de la C. M. B. A. et les
 membres des autres asso-
 ciations catholiques de
 bienfaisance pour lesquels
 le prix d'abonnement ne
 sera plus à l'avenir que
 d'un éct (\$0.50) par an.

Faire remise à M. P.
 Masson, directeur-proprié-
 taire de l'ASSOCIATION, 59
 rue St-Joseph, à Saint
 Roch de Québec.

Directeur-propriétaire :—
 M. Philippe Masson, No.
 59 rue St-Joseph, à St-
 Roch de Québec.

NEW-YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de po-
 lices et a leurs ayants-
 droit 129,344,058.87

Nouvelles Assurances

souscrites \$1,119,088.00

Assurances en vigueur \$5,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département
 français.

BUREAU PRINCIPAL :
 Bâtisse "NEW YORK LIFE,"
 MONTREAL
 DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B. — Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer
 position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM
 MICHAUD, HUDON & DALY.

5 juillet 1890—1a

EXCELLENTE LUNETTES D'APPROCHE

Utilisables pour l'Astronomie

Fort grossissement.— Complètes avec pied

**PRIX INOUI : 40 Fr. plus le
 port de 4 kilogrammes**

S'adresser au *Journal du Ciel*, Cour de Rohan
PARIS

**FUMEZ LE CIGARE
 C. M. B. A.**

DON BOSCO

— : 000 : —

DON BOSCO, mort le 31 janvier 1888, c'est-à-dire il y a trois ans seulement, a été l'une des plus grandes merveilles de notre temps. Notre-Dame Auxiliatrice, dont il fut toute sa vie le dévot serviteur, en fit l'instrument tout spécial de son maternel amour pour les hommes, surtout pour les plus pauvres et les plus déshérités, et Celle qui nous adopta pour ses enfants au pied de la Croix de son Divin Fils mourant pour nous, se montra toujours attentive aux prières de Don Bosco et accomplit d'innombrables prodiges de miséricorde en faveur des âmes que son distingué serviteur lui recommandait. Grand nombre de ces prodiges, encore tout récents, sont racontés dans la vie de

DON BOSCO

par le Docteur D'Espiney, ouvrage approuvé par les Salésiens dont le vénéré Jean Bosco fut le fondateur et le père. Les récits que ce livre renferme sont donc parfaitement authentiques, et méritent une confiance absolue. On y lit conversions extraordinaires, guérisons inespérées, secours providentiels multipliés sous toute les formes, multiplication des pains et des hosties ; on y voit un moribond sortir subitement du lit qu'il gardait depuis trois ans pour aller à la banque et en rapporter à Don Bosco une somme considérable qui était requise pour payer les ouvriers construisant l'église de Notre-Dame Auxiliatrice à Turin. Et puis, en outre, les récits de vocations révélées et de mille autres merveilles de grâces sont semés à profusion, avec mention de l'année, du lieu et des personnes ! Et tout cela est arrivé de nos jours ! Non, la Vierge, mère de Dieu, n'est pas moins puissante ni moins bonne aujourd'hui, qu'au jour des noces de Cana, où, à sa voix, le divin Jésus transformait l'eau en vin exquis.

LA VIE DE DON BOSCO,

par le Docteur d'Espiney, a déjà été publiée à des milliers et des milliers d'exemplaires, mais cet ouvrage prend un regain d'actualité toute nouvelle, maintenant qu'il s'agit déjà de la cause de béatification de Don Bosco, mort seulement depuis un peu plus de trois ans. Aussi une **édition nouvelle**, revue minutieusement et AUGMENTÉE de plusieurs traits intéressants, est actuellement sous presse, et l'IMPATIENCE avec laquelle elle est attendue fait penser qu'elle sera presque aussi vite épuisée que parue. Nous engageons donc nos lecteurs, qui la désirent, à adresser **DÈS MAINTENANT, et sans tarder**, leurs demandes.

Nous nous chargerons d'adresser immédiatement à l'Oratoire Salésien de Turin, la commande de toute personne qui nous fera parvenir par **MANDAT POSTAL** la somme de

\$ 0.90	pour	Une Copie
4.80	"	Six Copies
9.00	"	Douze Copies

☞ Cette édition se vend au profit des ORPHELINS de Don Bosco.

P. MASSON,

Éditeur-Propriétaire de l'ASSOCIATION.

59 Rue St-Joseph, St-Roch, QUÉBEC.

FEUILLETON

CONFESSIONS

D'UN OUVRIER

(suite)

VII

Depuis mon mariage, j'avais imité Mauricet : je m'étais lancé dans de petites entreprises qui avaient réussi ; mais, à l'exemple de tous ceux qui débutent, j'avais dû soumissionner au rabais et exécuter avec de faibles ressources : aussi le bon résultat était-il moins dans les bénéfices que dans la réussite. J'avais gagné peu de chose, mais je commençais à me faire connaître. Bientôt je me trouvai engagé dans un assez grand nombre d'affaires. Mon exactitude et mon activité avaient inspiré de la confiance ; à défaut de capital, j'obtenais des crédits. Il fallait avoir l'esprit et la main à tout, conduire les choses vivement, sûrement, et arriver à heure fixe, sous peine de verser. La tâche était rude, mais en définitive tout marchait ; les rentrées et les paiements étaient échelonnés de manière à se compenser, et j'espérais que mes efforts finiraient par me desserrer un peu les coudes. Une fois maître d'un capital suffisant, les choses devaient aller d'elles-mêmes ; seulement il fallait, pour le quart d'heure, monter au toit sans échelle, en attendant qu'on l'eût fabriquée barreau par barreau.

Robert venait nous voir assez souvent, et je m'étais aperçu plus d'une fois que les petites épargnes destinées à quelques rares parties de plaisir ou à la toilette de Geneviève, passaient invariablement du tiroir de la tante dans la poche du neveu. Je ne m'en plaignais pas, parce qu'il m'était, après tout, plus facile de sacrifier ce peu d'argent que d'affliger l'excellente créature ; elle rachetait ces petites prodigalités par tant de travail, de frugalité et d'économie, que j'avais l'air de ne rien voir. En cela je cherchais plutôt mon repos que son avantage, et, si j'avais eu plus de sens, j'aurais compris que mon devoir était de l'éclairer. Parce que l'infirmité de ceux qui vivent à vos côtés est encore peu de chose et ne vous cause nulle gêne, il ne faut pas fermer les yeux ; mais, bien au contraire, y prendre garde, la soigner et la guérir.

après l'autre, toutes les fautes qu'elle pouvait supposer, en lui demandant de répondre seulement par un mot, par un signe ; mais Robert secouait toujours la tête. Enfin, à bout de patience, elle venait de s'interrompre, lorsqu'il se redressa brusquement, et s'écria que s'il n'avait pas cent louis pour le lendemain il était perdu. Geneviève fit un bon en arrière, comme si on lui eût demandé la couronne de France.

—Cent louis ! répéta-t-elle ; et qui veux-tu qui te les donne ? Pourquoi en as-tu besoin ? Qu'en veux-tu faire ?

—Je les dois, répondit Robert.

Et comme sa tante le regardait d'un air de doute, il se mit à lui dérouler la liste de ses désordres depuis trois années. Il avait sur lui des lettres de créanciers, des factures non acquittées, et jusqu'à des assignations sur papier timbré ; mais à mesure qu'il expliquait le tout à Geneviève, celle-ci s'indignait et sentait la pitié s'en aller.

—Eh bien ! puisque vous avez pu dépenser une pareille somme, vous verrez à la gagner, dit-elle résolument. Je la tiendrais là, dans moi et ne servant à rien, que vous n'en auriez pas le premier écu. Ah ! on a raison de dire que Dieu nous aime mieux que nous l'aimons nous-mêmes ! Quand il a repris mon pauvre frère, je l'ai accusé dans mon cœur, et maintenant je vois qu'il aurait fallu le remercier ; car il lui a épargné du chagrin et de la honte.

—Oui, interrompit Robert avec une sorte d'audace désespérée, plus de honte que vous ne le croyez ; car je n'ai pas tout dit.

—Et que vous reste-il donc encore à dire, malheureux ! s'écria Geneviève.

Son neveu s'était levé, pâle et comme hors de lui.

—Eh bien, dit-il en montrant les papiers des créanciers, il fallait payer tout cela sous peine d'aller en prison et je l'ai payé.

—Vous ? comment ?

—Avec un billet.

Elle le regarda sans comprendre.

—Quel billet ? demanda-t-elle.

—Un billet signé du nom de votre mari.

—Que dis-tu, malheureux ! un faux ?

Il baissa la tête ; Geneviève joignit les mains en poussant un cri ! Tous deux restèrent un instant sans parler. Enfin la tante se releva, prit Robert par les coudes et le secoua.

de l'argent, dit ma femme de plus en plus troublée.

—Parbleu ! répliqua-t-il : j'ai demain deux paiements, et j'ai compté sur mes rentrées. On m'a dit que votre mari *était bon* : j'espère bien, nom d'un diable, qu'on ne m'a pas trompé !

En parlant ainsi, il regardait Geneviève entre les deux yeux : celle-ci n'y tint plus, et se mit à pleurer.

—Hein ! s'écria M. Dumanoir, des larmes ! Est-ce que se serait par hasard tout ce que vous auriez à me donner ! Mais vous n'êtes donc pas solvables ? Vous n'avez point les cent louis ? Ah ! mille tonnerres ! je suis ruiné !

Il se leva alors avec tant de malédictions et de menaces contre moi, que ma pauvre femme effrayée avoua tout. A l'annonce que les billets étaient faux, M. Dumanoir fit un bond.

—Ainsi, je suis volé, s'écria-t-il ; et par qui ? Vous connaissez le faussaire ; vous vous intéressez à lui, car vous n'avez pas déclaré la fraude. Je veux que vous me le fassiez connaître, ou je vous dénonce, je vous poursuis, je vous fais condamner comme son complice.

Geneviève allait répondre quand la porte s'ouvrit brusquement : c'était Robert. Au cri qu'elle poussa, M. Dumanoir se retourna vers le jeune homme, et celui-ci, qui vit entre ses mains les billets, tomba à genoux.

Il y eut alors une scène que ma femme n'a jamais pu me raconter, parce que, seulement quand elle y pense, la douleur lui coupe la voix. Tout ce que j'ai su, c'est qu'après beaucoup de larmes et de prières, voyant l'homme aux billets décidé à faire arrêter Robert, et celui-ci cramponné à la fenêtre, où il menaçait de se jeter dans la cour, son cœur n'y put tenir ; elle courut au secrétaire qui me servait de caisse, y prit treize cent cinquante francs qui étaient toute ma réserve, et les offrit pour racheter les billets. Le créancier parut d'abord hésiter, mais, sur l'observation que Robert était sans ressources, et qu'en refusant cette transaction il perdrait tout, l'échange se fit de la main, et M. Dumanoir partit. Après avoir remercié rapidement sa tante, Robert le suivit.

Il y avait eu dans son accent et dans son attitude un changement si subit, que Geneviève en fut frappée. Restée seule et remise

convenue entre Robert et le prétendu créancier ; on avait compté sur son effroi, sur sa faiblesse ; elle était victime d'une escroquerie dont le fils de son frère était l'inventeur ! Cette idée fut pour elle un coup de couteau dans le cœur. Elle voulut la repousser ; elle attendit Robert tout le soir et encore le lendemain. Elle ne pouvait douter et pourtant elle ne pouvait croire. Le chagrin, l'indignation, l'inquiétude, la bourrelaient tour à tour. Lorsque j'arrivai, elle avait perdu, depuis cinq jours, le sommeil et l'appétit ; je la trouvai tellement changée, que je lui demandai, tout effrayé, si elle était malade.

—C'est bien pis ! me répondit-elle d'une voix étouffée.

Et sans attendre mes questions, comme quelqu'un qui a besoin de soulager son esprit, elle se mit à raconter en phrases interrompues ce qui s'était passé depuis mon départ. Quand elle arriva aux treize cent cinquante francs donnés pour Robert, je l'interrompis par un cri d'épouvante ; je crus avoir mal compris, je courus au secrétaire ! La cachette ne renfermait plus que le sac ! Ma gorge se dessécha, mes jambes plièrent ; il fallut m'appuyer au mur. Geneviève me regardait les yeux grands ouverts, les mains pendantes, les lèvres agitées d'un frisson comme dans la fièvre. En la voyant ainsi, je sentis s'apaiser la colère qui me roulait dans le cœur, et je lui dis très-doucement :

—Tu as donné l'argent Je ne pourrai pas payer ce que je dois Alors tout est dit Nous sommes perdus !

Par le fait, j'avais trois échéances pour le surlendemain, et la somme mise en réserve était destinée à y satisfaire. Sa disparition dérangeait tous mes calculs, détruisait mon crédit ! Je le fis comprendre à Geneviève en lui montrant mon état de situation. La pauvre créature fut si altérée que je voulus cacher mon propre tourment.

Ce bon mouvement me rendit content de moi et me releva le cœur. Le courage que j'avais d'abord montré par amitié pour Geneviève me gagna peu à peu ; j'étais jeune, bien portant, je n'avais aucun tort, je sentis que toutes mes forces me restaient pour recommencer. L'important à cette heure était de faire honneur à mes engagements. Je parlai à Geneviève tranquillement, tendrement, comme un homme ! Je

qu'on l'eût tenu quelque barreau par derrière.

Robert venait nous voir assez souvent, et je m'étais aperçu plus d'une fois que les petites épargnes destinées à quelques rares parties de plaisir ou à la toilette de Geneviève, passaient invariablement du tiroir de la tante dans la poche du neveu. Je ne m'en plaignais pas, parce qu'il m'était, après tout, plus facile de sacrifier ce peu d'argent que d'affliger l'excellente créature ; elle rachetait ces petites prodigalités par tant de travail, de frugalité et d'économie, que j'avais l'air de ne rien voir. En cela je cherchais plutôt mon repos que son avantage, et, si j'avais eu plus de sens, j'aurais compris que mon devoir était de l'éclairer. Parce que l'infirmité de ceux qui vivent à vos côtés est encore peu de chose et ne vous cause nulle gêne, il ne faut pas fermer les yeux ; mais, bien au contraire, y prendre garde, la soigner et la guérir.

J'étais parti pour la Bourgogne, où j'allais étudier un travail qu'on voulait adju-ger prochainement ; mon absence devait durer une douzaine de jours. Geneviève était seule avec notre garçon, Marcel, qui n'avait que trois ans. Je n'ai donc su que par elle tout ce qui se passa alors et que je vais raconter.

Le surlendemain de mon départ, Robert vint la voir. Il lui parut inquiet et abattu. A toutes les questions, il ne répondait que par des mots interrompus ou par des soupirs. Elle le retint à dîner ; mais il ne mangeait rien et devenait toujours plus triste. Tourmentée, elle le pressa davantage ; alors il se mit à dire que la vie lui déplaisait, et qu'un jour ou l'autre il la jetterait là comme une paire de souliers usés. Geneviève, saisie, voulut en vain combattre son découragement ; plus elle parlait, plus Robert s'exaltait dans sa résolution. Jusqu'à ce qu'il eût fait entendre qu'il ne lui restait plus d'autre parti. Sa tante le pressa de s'expliquer ; mais il s'obstinait dans ce silence têtue des coupables qui ne veulent point avouer. Tout à fait épouvantée, elle alla reporter dans son berceau le petit Marcel, qui s'était endormi sur ses bras, et revint vers Robert, décidée à lui arracher son secret.

Elle le trouva les deux coudes sur ses genoux et la tête dans ses mains comme un désespéré. Geneviève lui dit tout ce que son amitié pouvait inventer ! elle lui parla de son père, de la promesse qu'elle avait faite de le remplacer ; elle nomma, l'une

ne le croyez ; car je n'ai pas tout dit.

— Et que vous reste-il donc encore à dire, malheureux ? s'écria Geneviève.

Son neveu s'était levé, pâle et comme hors de lui.

— Eh bien, dit-il en montrant les papiers des créanciers, il fallait payer tout cela sous peine d'aller en prison et je l'ai payé.

— Vous ? comment ?

— Avec un billet.

Elle le regarda sans comprendre.

— Quel billet ? demanda-t-elle.

— Un billet signé du nom de votre mari.

— Que dis-tu, malheureux ? un faux ?

Il baissa la tête ; Geneviève joignit les mains en poussant un cri ! Tous deux restèrent un instant sans parler. Enfin la tante se releva, prit Robert par les coudes et le secoua.

— Tu m'as menti ! s'écria-t-elle ; tu ne dois pas cent louis, tu n'as pas fait un faux, et tu ne veux que me soutirer de l'argent ?

Le jeune homme releva la tête en rougis-sant.

— Ah ! j'ai menti, bégaya-t-il ; eh bien, c'est bon ! alors, n'en parlons plus.

Il prit son chapeau et sortit précipitam-ment.

Geneviève le laissa partir ; mais elle passa une nuit terrible. Elle se redressait à chaque bruit, croyant qu'on venait lui apprendre l'arrestation ou la mort de Robert ; elle s'accusait de dureté. Deux fois elle mit son châle pour courir chez son neveu, et deux fois, un doute qu'elle ne pouvait renvoyer la retint. Le lendemain, une partie de la journée se passa de même ; enfin, vers l'après-midi, un inconnu à gros favoris, couvert de bagues et de breloques, se présenta avec trois billets signés de mon nom. C'étaient les faux dont Robert avait parlé !

Quand elle les vit, Geneviève devint très-pâle, si pâle, que l'étranger, qui s'appela M. Dumanoir, s'informa de ce qu'elle avait. Mais la pauvre femme, continuait à tenir les billets qui tremblaient dans sa main et ne pouvait répondre. M. Dumanoir fronça le sourcil ; enfin, ne sachant que dire, elle lui demanda de qui il tenait ces valeurs.

— Vous pouvez voir, répliqua l'inconnu en montrant, au revers, la signature de trois ou quatre endosseurs.

— Et Monsieur a besoin . . tout de suite.

ne jamais pu me raconter, parce que, seu-lement quand elle y pense, la douleur lui coupe la voix. Tout ce que j'ai su, c'est qu'après beaucoup de larmes et de prières, voyant l'homme aux billets décidé à faire arrêter Robert, et celui-ci cramponné à la fenêtre, où il menaçait de se jeter dans la cour, son cœur n'y put tenir ; elle courut au secrétaire qui me servait de caisse, y prit treize cent cinquante francs qui étaient toute ma réserve, et les offrit pour racheter les billets. Le créancier parut d'abord hésiter, mais, sur l'observation que Robert était sans ressources, et qu'en refusant cette transaction il perdrait tout, l'échange se fit de la main, et M. Dumanoir partit. Après avoir remercié rapidement sa tante, Robert le suivit.

Il y avait eu dans son accent et dans son attitude un changement si subit, que Geneviève en fut frappée. Restée seule et remise de son émotion, elle repassa dans sa mémoire tout ce qui venait d'avoir lieu, et y trouva quelque chose de singulier. Plus elle réflé-chissait, plus les paroles et les actions de Robert lui laissaient de doute. Elle ne pouvait dire ce qu'elle soupçonnait, mais elle sentait qu'il y avait là quelque men-songe ! Elle espérait tout éclaircir à la pro-chaine visite du jeune homme. Deux jours se passèrent sans qu'il reparût ! Geneviève, dont l'inquiétude augmentait, confia Marcel à une voisine, et courut le chercher rue Bertin-Poirée.

En arrivant au cinquième, sur le palier de la petite chambre qu'il habitait, elle vit la porte s'ouvrir et un homme de mauvaise mine sortir chargé d'un paquet. Bien qu'il eût changé de costume et qu'il ne portât plus de favoris, elle reconnut M. Dumanoir ! celui-ci profita du mouvement de surprise qui la tint un instant sans parole pour passer vivement et descendre. Geneviève poussa la porte de Robert ; il n'y avait per-sonne ; mais les tiroirs des meubles étaient renversés, les armoires ouvertes et vides ; quelques vêtements hors d'usage restaient seuls dispersés à terre. Surprise de ce désor-dre, elle redescendit chez le portier pour lui demander des explications. Le portier ne savait rien et n'avait rien vu. Tout ce qu'il put dire, c'est que Robert était rentré l'avant-veille avec l'homme qu'elle venait de croiser sur l'escalier ; que tous deux paraissaient en grandes réjouissances et fai-saient sonner les pièces de six livres dans leurs goussets. Geneviève n'en pouvait plus douter : la scène des billets était une comédie

pourrai pas payer ce que je dois Alors tout est dit Nous sommes perdus !

Par le fait, j'avais trois échéances pour le surlendemain, et la somme mise en réserve était destinée à y satisfaire. Sa disparition dérangeait tous mes calculs, détruisait mon crédit ! Je le fis compren-dre à Geneviève en lui montrant mon état de situation. La pauvre créature fut si altérée que je voulus cacher mon propre tourment.

Ce bon mouvement me rendit content de moi et me releva le cœur. Le courage que j'avais d'abord montré par amitié pour Geneviève me gagna peu à peu ; j'étais jeune, bien portant, je n'avais aucun tort, je sentis que toutes mes forces me restaient pour recommencer. L'important à cette heure était de faire honneur à mes engage-ments. Je parlai à Geneviève tranquille-ment, tendrement, comme un homme ! Je lui dis que rien n'était désespéré, mais qu'il fallait renoncer, pour le moment, à toutes les petites aisances du ménage, ne garder que l'indispensable et accepter la rude vie des plus pauvres ouvriers. Elle ne répon-dait qu'en pleurant et en me serrant les mains. Quand j'eus fini :

— Ah ! tu es encore meilleur que je ne croyais, me dit-elle ; je ne demande plus qu'une chose au bon Dieu, c'est de me lais-ser vivre assez pour te payer ta bonté !

Dieu a écouté sa prière ; et elle a rem-pli sa promesse, car ce qu'elle appelait ma bonté a été payé en bonheur, intérêts et principal !

Dès le soir même, je courus chez d'autres entrepreneurs auxquels je cédaï quelques marchés pour un peu d'argent comptant, et qui me prirent mes matériaux. Pendant ce temps, Geneviève faisait venir les mar-chands et vendait le meilleur de notre mo-bilier. Le tout réuni fit la somme dont j'avais besoin, et mes billets furent payés à l'échéance.

Mais la débâcle avait été visible ; on sut que j'étais rentré dans le régiment des gueux, et on me retira la considération qu'on m'avait prêtée. Je me présentai inu-tilement pour soumissionner ; nul ne vou-lait plus me faire d'avances ni de crédit ; on voyait ma ruine sans prendre garde à ma probité. Pour dernier malheur, Mau-ricet était absent ; le besoin pressait ; il fallut reprendre la truëlle et vive de sa journée.

(à suivre)